

Relevé de décisions de la CFVU

Séance plénière du 15 avril 2021



Président de séance			
David DECHENAUD, Vice-président Formation et Vie étudiante			
Collège A : Professeurs des universités et personnels assimilés			
Élu·e	Présent·e	Excusé·e	Procuration à
Virgile CHASSAGNON			
Pascale HOFFMANN			Jean BRETON
Thierry KLEIN	X		
Isabelle KRZYWKOWSKI			
Sophie LAMBERT-LACROIX			Jacky CUVEX-COMBAZ
Véronique MOLINARI	X		
Frédéric NOEL			
Zineb SIMEU-ABAZI	X		
Nicolas TERZI	X		
Collège B : Autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés			
Élu·e	Présent·e	Excusé·e	Procuration à
Jean BRETON	X		
Bernard BRUNET	X		
Jennifer BUYCK	X		
Fanny COULOMB	X		
Gwenaël DELAVAL	X		
Fabienne HANS	X		
Sylvie MARTIN-MERCIER	X		
Laurence VIANES	X		
Virginie ZAMPA	X		

Collège C : Personnels ingénieurs, administratifs, techniques et des bibliothèques			
Élu·e	Présent·e	Excusé·e	Procuration à
Gabriel BUCHE			Sylvie MARTIN-MERCIER
Jacky CUVEX-COMBAZ	X		
Damien DELAYE			Gwenaël DELAVAL
Souad HOUAMA	X		
Cédric LAURENT	X		
Marie-Carmen MOLINA	X		
Personnalités extérieures			
Élu·e titulaire (T) / Élu·e suppléant·e (S)	Présent·e	Excusé·e	Procuration à
Catherine BOLZE (T)			
<i>En attente d'une suppléante</i>			
Véronique GHIGLIONE (T)			
<i>En attente d'une suppléante</i>			
Marc FRUSTIE			
Didier PINEL			

Collège D : Étudiants			
Élu-e titulaire (T) / Élu-e suppléant-e (S)	Présent-e	Excusé-e	Procuration à
Juliette BODIN (T)			
Thibault RUCHON (S)	X		
Bartimée BOSSON (T)			
Elsa DURIEZ (S)	X		
Hanane BOURKHA (T)			
Thomas DAL BO (S)			
Séverin CONSTANT-MARMILLON (T)	X		
Gregor DAVID (S)			
Martin COSTE-CLEMENT (T)			
Yasmine TOUHAMI (S)	X		
Noémie DUTILLEUL (T)	X		
Stephen FAUVERNIER (S)			
Sacha GOUILLET-VEUX (T)			
Clara ARDOUIN (S)			
Jason GUERINOT (T)			
Bastien ROISSE-MERLIN (S)			
Diane IVALA-MENDOME (T)			
Pas de suppléant (liste épuisée)			



Collège D : Étudiants (suite)			
Élu-e titulaire (T) / Élu-e suppléant-e (S)	Présent-e	Excusé-e	Procuration à
Nathan JAEGER (T)			
Nicolas THOMAS (S)			
Emmy MARC (T)	X		
Charlène DELACOUR (S)			
Mathis MORIN (T)			
Lucie LEMPEREUR (S)			
Loona MOURENAS (T)	X		
Ali BOUZIANE (S)			
Benjamin PELLIEUX ABRAM (T)			
Mathias THIBAUDAU			
Allan PONS (T)			
Pas de suppléant (liste épuisée)			
Hugo PREVOST (T)			
Charlotte AUDIBERT (S)			
Raphaël PUYGRENIER (T)			
Amandine DUVAL (S)			
Mathilde RORATO (T)			
Pas de suppléant (liste épuisée)			

Invités permanents			
Invité·e	Fonction	Présent·e	Excusé·e
Caroline BERTONECHE	Présidente du Conseil académique	X	
Yassine LAKHNECH	Président de l’UGA		X
Anne-Catherine FAVRE	Vice-présidente du Conseil d’administration		X
Hervé COURTOIS	Vice-président Recherche et Innovation		X
Karine SAMUEL	Vice-présidente Rayonnement et relations internationales		X
Yann ECHINARD	Vice-président Responsabilité sociétale de l'université		X
Philippe SARRAZIN	Vice-président Valence et Drôme-Ardèche		X
Martin OUDART	Vice-président Etudiant	X	
Marc ODDON	Chargé de mission Formation continue, apprentissage et insertion professionnelle	X	
José LABARERE	Chargé de mission Études de santé		X
Florence COURTOIS	Chargée de mission Orientation, Accompagnement, Réussite	X	
Marc GANDIT	Chargé de mission Démarche compétences	X	
Jacky GHODBANE	Agent comptable		X
Jérôme PARET ou son représentant	Directeur général des services ou son représentant		X
Jean-François REDON	Directeur Général Délégué Formation		X
Noémie PLAY	Assistante à la Direction Générale Déléguée Formation	X	
Vanessa LORENT	Assistante à la Direction Générale Déléguée Formation	X	
Maud VALLENARI ou son adjointe	Directrice de la DEFI ou son adjointe	X	
Anne BOITARD	Directrice par intérim de la DESMAP		X
Lydie MUZART ou son adjointe	Directrice de la DOIP ou son adjointe	X	
Marie LEMAIRE ou son adjointe	Directrice de la DFCA ou son adjointe	X (Hélène PEYRACHON)	

Invités permanents (suite)			
Invité·e	Fonction	Présent·e	Excusé·e
Fabrice MENARD	Direction de la DAPI		X
Frédéric SABY ou son représentant	Directeur du service inter-établissement de la documentation (SID) ou son représentant		X
David ZIJP ou son représentant	Administrateur Provisoire du SUAPS ou son représentant	X (Thomas PRIEUR)	
Arielle GRANON ou son représentant	Directrice Vie étudiante ou son représentant		X
Christine CHIRAT	Vice-Présidente Formation et du CEVU de Grenoble INP	X	
Irène LAURENT	Directrice des études pour le second cycle de l'IEPG		X
Simon GODARD	Directeur des études premier cycle de l'IEPG		X
Philippe GRANDVOINNET	Directeur des études et de la vie étudiante de l'ENSAG		X
Kévin SUTTON	Directeur de la CSPM Humanités, Santé, Sport, Sociétés (H3S)	X	
Lionel FILIPPI	Directeur de la CSPM Ecole Universitaire de Technologie (EUT)		X
Yannick VALLEE	Directeur de la CSPM Facultés des Sciences		X
Bénédicte CORVAISIER ou son représentant	Directrice du CROUS ou son représentant		X
Invités ponctuels			
Invité·e	Fonction	Présent·e	Excusé·e
Philippe GIROUD	Présentation des frais spécifiques pour les étudiants Inter'Val LICenSE	X	
Sylvie FAURE	Présentation des frais spécifiques pour les étudiants Inter'Val LICenSE	X	
Gérard DAHAN	Présentation du dossier de demande d'accréditation pour délivrer le CLES	X	
Catherine FELCE	Présentation du dossier de demande d'accréditation pour délivrer le CLES	X	
Yves BARDIERES	Directeur scientifique de la Coordination nationale CLES	X	
Rodica BRIGHIDIN-CHARLIN	Responsable administrative et financière de la Coordination Nationale CLES	X	
Jean-Luc REBOUD	Présentation des parcours BUT	X	

Cette séance se déroule au moyen d'une visioconférence.

ORDRE DU JOUR

- 1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante**
- 2. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 18 mars 2021**
- 3. Approbation des frais spécifiques pour les étudiants Inter'Val LICenSE**
- 4. Approbation du dossier de demande d'accréditation pour délivrer le CLES**
- 5. Approbation des tarifs de formation continue relatifs aux formations non accréditées**
- 6. Approbation des parcours de BUT**
- 7. Questions diverses**

- 1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante**
→ Présenté par David DECHENAUD et Kevin SUTTON
- 2. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 18 mars 2021**
- 3. Approbation des frais spécifiques pour les étudiants Inter'Val LICenSE**
- 4. Approbation du dossier de demande d'accréditation pour délivrer le CLES**
- 5. Approbation des tarifs de formation continue relatifs aux formations non accréditées**
- 6. Approbation des parcours de BUT**
- 7. Questions diverses**

Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante

- **Calendrier des CFVU**

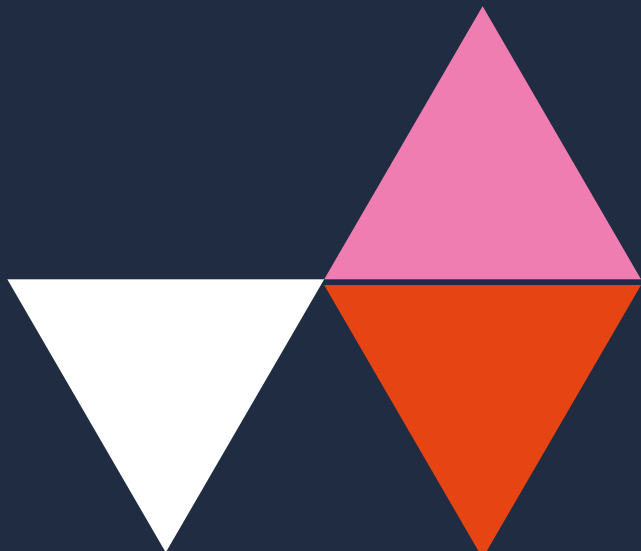
La séance du 24 juin, initialement notée comme séance supplémentaire, est confirmée.

Avril			Mai			Juin			Juillet			Août		
1	J		1	S	<i>Fête du travail</i>	1	Ma		1	J	CAC r	1	D	
2	V		2	D		2	Me		2	V	CAC r	2	L	
3	S		3	L		3	J		3	S		3	Ma	
4	D		4	Ma		4	V		4	D		4	Me	
5	L	<i>Pâques</i>	5	Me		5	S		5	L		5	J	
6	Ma		6	J	CAC p	6	D		6	Ma	CFVU	6	V	
7	Me		7	V		7	L	CAC r	7	Me		7	S	
8	J		8	S	<i>St-Jean 1945</i>	8	Ma	CA r	8	J	CA p / CAC r	8	D	
9	V		9	D		9	Me		9	V	CA r	9	L	
10	S		10	L		10	J		10	S		10	Ma	
11	D		11	Ma	CAC r	11	V		11	D		11	Me	
12	L	CAC r	12	Me		12	S		12	L		12	J	
13	Ma	CA r	13	J	<i>Ascension</i>	13	D		13	Ma		13	V	
14	Me		14	V		14	L		14	Me	<i>Fête nationale</i>	14	S	
15	J	CFVU	15	S		15	Ma		15	J		15	D	<i>Assommoir</i>
16	V		16	D		16	Me		16	V		16	L	
17	S		17	L		17	J	CFVU	17	S		17	Ma	
18	D		18	Ma		18	V		18	D		18	Me	
19	L		19	Me		19	S		19	L		19	J	
20	Ma		20	J	CFVU	20	D		20	Ma		20	V	
21	Me		21	V		21	L		21	Me		21	S	
22	J		22	S		22	Ma		22	J		22	D	
23	V		23	D		23	Me		23	V		23	L	
24	S		24	L	<i>Protections</i>	24	J	CFVU	24	S		24	Ma	
25	D		25	Ma		25	V		25	D		25	Me	
26	L		26	Me		26	S		26	L		26	J	
27	Ma		27	J	(CFVU)	27	D		27	Ma		27	V	
28	Me		28	V		28	L		28	Me		28	S	
29	J	(CFVU)	29	S		29	Ma		29	J		29	D	
30	V		30	D		30	Me		30	V		30	L	
			31	L					31	S		31	Ma	

Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante

Réussite aux examens session 1 – S1 2020-2021

admission session 1	S2 2018-2019	S2 2019-2020	S1 2018-2019	S1 2019-2020	S1 2020-2021
L1	43%	59%	42%	43%	51%
L2	66%	82%	62%	63%	62%
L3	70%	83%	70%	70%	70%
présence session 1	S2 2018-2019	S2 2019-2020	S1 2018-2019	S1 2019-2020	S1 2020-2021
L1	71%	71%	79%	77%	79%
L2	89%	90%	92%	91%	91%
L3	89%	92%	92%	94%	91%



Cellule opérationnelle Covid-19 UGA Point au 15/04/2021

Etudiants



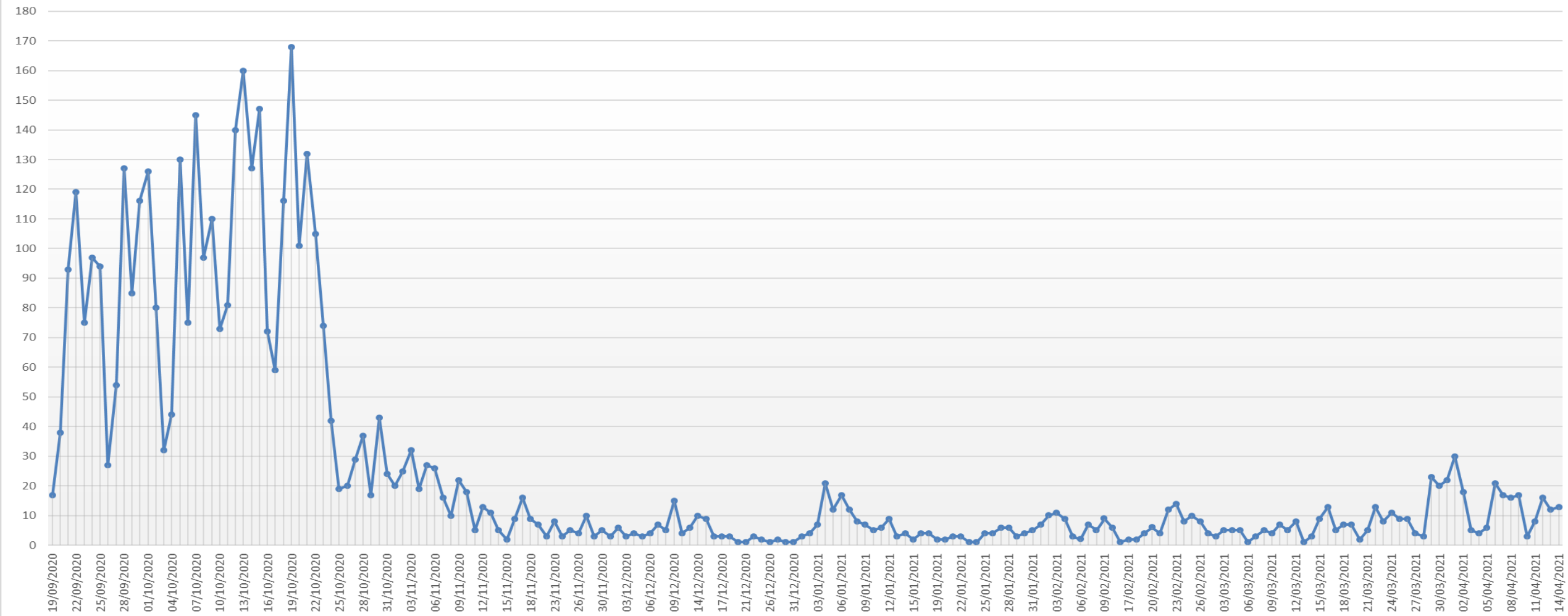
Informations générales

Depuis 20 jours, hausse du nombre de cas, notamment positifs et contacts

- ▶ Adaptation des règles internes : 1 cas positif s'étant rendu en cours dans les 10 jours précédents = gpe à distance pour la semaine
- ▶ Mise à distance de nombreux groupes au cours de ces 20 derniers jours dans plusieurs UFR suivantes :
 - IUT 1 : 4 gpes GTE, 2 gpes GEII, 4 gpes GCCD
 - IUT 2 : GEA (5 gpes), Info (1 gpe), LP Géroto, LP communication visuelle, Carrières sociales (1 gpe), Carrières juridiques (1 gpe)
 - IM2AG : MOSIG et Informatique
 - DLST : 15 groupes
 - FEG : Eco-G (1 gpe)
 - DSDA : L2 STAPS (1 gpe)

Progression quotidienne du nombre de signalements étudiants

Nombre de signalements : CAS CONTACTS, SYMPTOMATIQUES, POSITIFS



Progression quotidienne du nombre de cas déclarés chez les étudiants

► Progression sur 7 jours glissants (+ signalements du jour)

- Périmètre : UGA hors établissements composantes

MOTIF	08/04	09/04	10/04 (we)	11/04 (we)	12/04	13/04	14/04	Total
CAS CONTACT	6	9	1	1	11	5	6	39
POSITIF	4	6	2	5	3	6	5	31
SYMPTOMATIQUE	6	2		2	2	1	2	15
Total	16	17	3	8	16	12	13	85

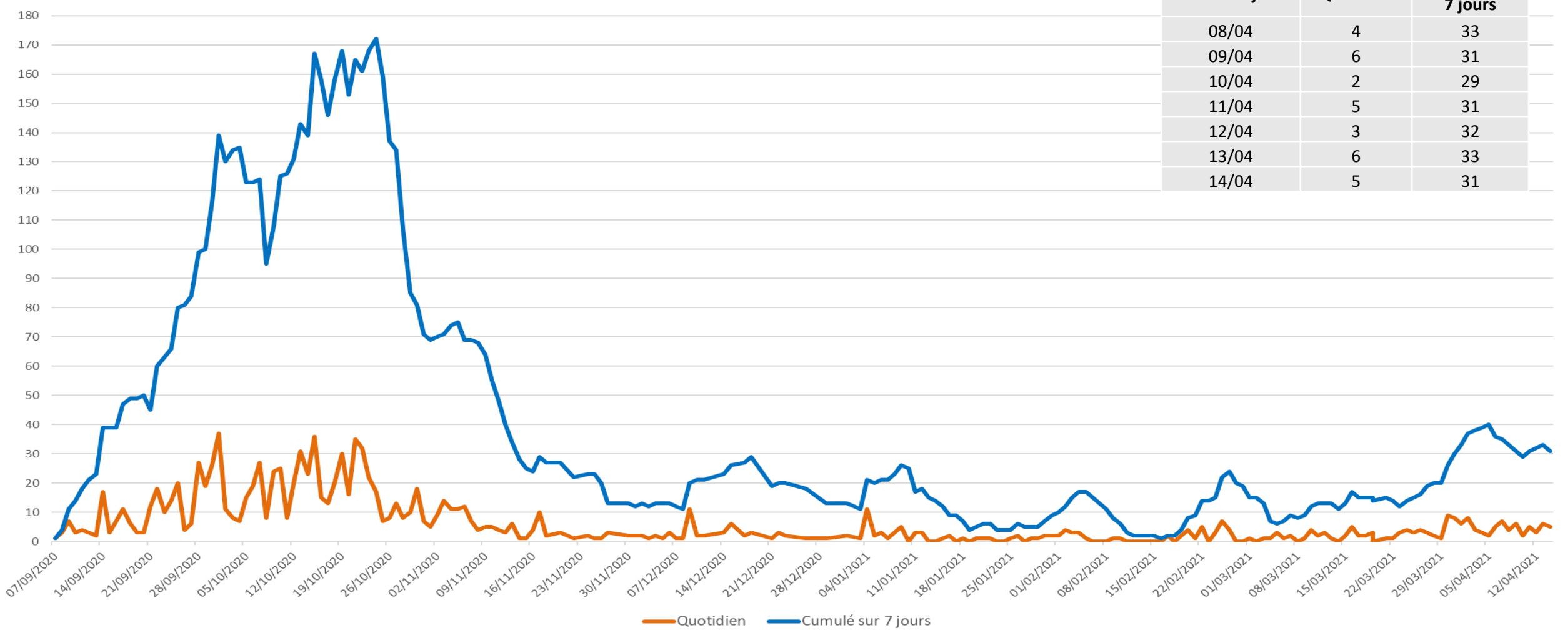
► Progression sur les dernières semaines

- Périmètre : UGA hors établissements composantes

MOTIF	Semaine 13	Semaine 14	Semaine 15	Semaine 16 (en cours)
CAS CONTACT	27	69	45	22
POSITIF	19	39	31	14
SYMPTOMATIQUE	11	14	12	5
Total	57	122	88	41

Nombre de cas positifs cumulés sur 7 jours

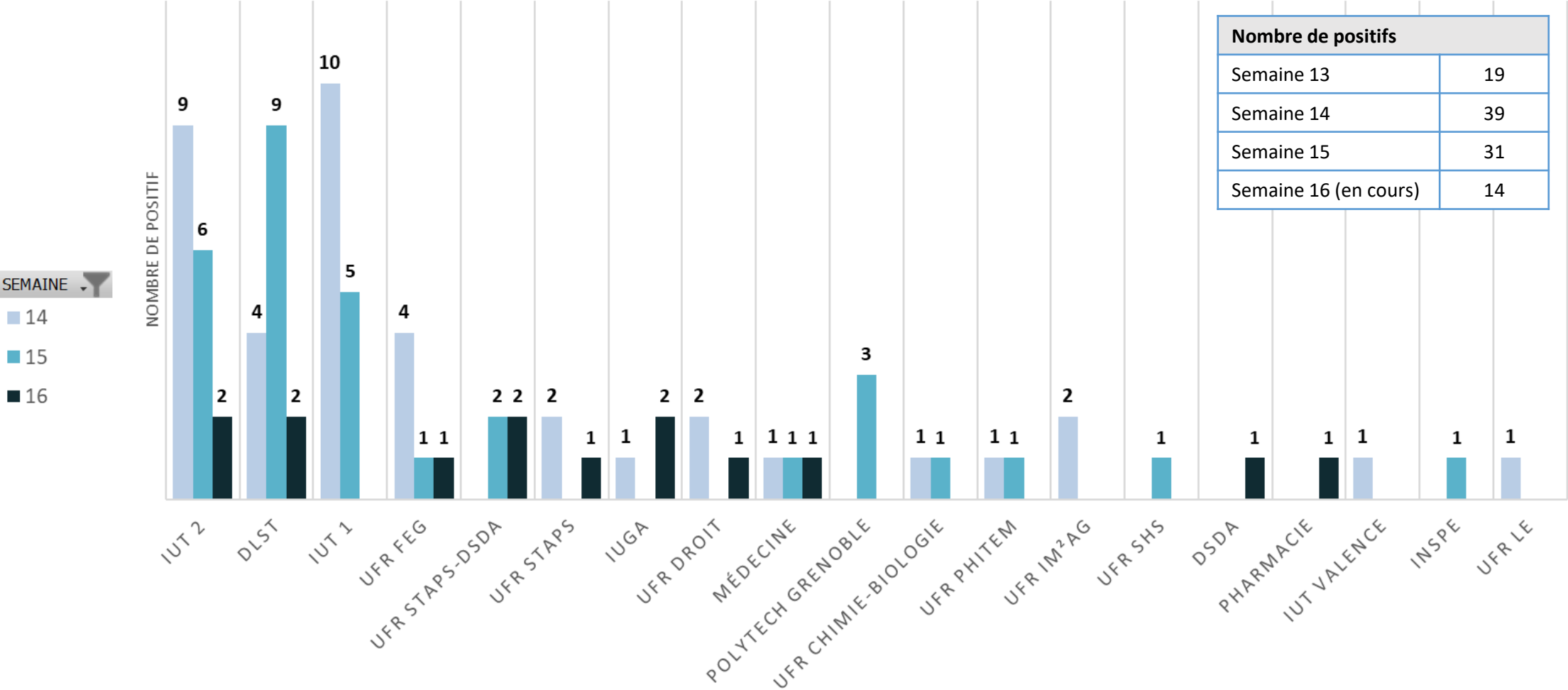
Nombre de cas positifs cumulés sur 7 jours



7 derniers jours	Quotidien	Cumulé sur 7 jours
08/04	4	33
09/04	6	31
10/04	2	29
11/04	5	31
12/04	3	32
13/04	6	33
14/04	5	31

Situation par composante sur les 3 dernières semaines

Evolution du nombre de cas positifs sur les 3 dernières semaines

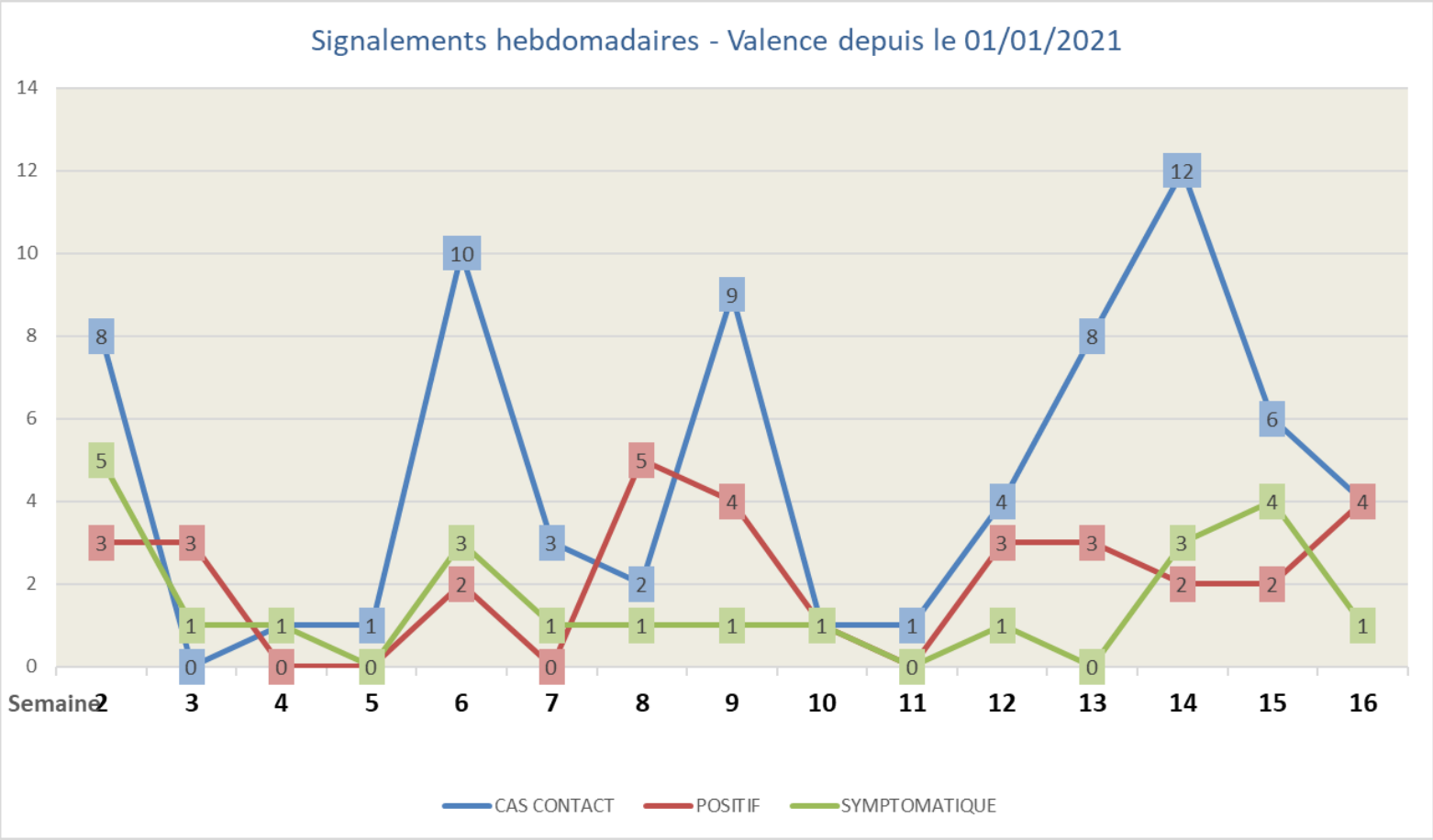


Toutes composantes : situation sur les 7 derniers jours

► Nombre de signalements

COMPOSANTE	CAS CONTACT	POSITIF	SYMPTOMATIQUE	Total
DLST	11	7	4	22
DSDA	1	1		2
INSPE	1	1		2
IUGA		2		2
IUT 1	5	1		6
IUT 2	11	7	2	20
IUT Valence			1	1
Médecine		2	2	4
Pharmacie		1		1
Polytech Grenoble	1	3	1	5
UFR Droit		1		1
UFR FEG	3	1		4
UFR LE	1			1
UFR LLASIC	1			1
UFR PhITEM	1	1		2
UFR STAPS		1	1	2
UFR STAPS-DSDA	3	2	4	9
Total	39	31	15	85

Valence : nombre de signalements hebdomadaires



SEMAINE	CAS CONTACT	POSITIF	SYMPTOMATIQUE	Total
Semaine 2	8	3	5	16
Semaine 3		3	1	4
Semaine 4	1		1	2
Semaine 5	1			1
Semaine 6	10	2	3	15
Semaine 7	3		1	4
Semaine 8	2	5	1	8
Semaine 9	9	4	1	14
Semaine 10	1	1	1	3
Semaine 11	1			1
Semaine 12	4	3	1	8
Semaine 13	8	3		11
Semaine 14	12	2	3	17
Semaine 15	6	2	4	12
Semaine 16 (encours)	4	4	1	9
Total général	70	32	23	125

- 1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante**
- 2. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 18 mars 2021**
→ Présenté par David DECHENAUD
- 3. Approbation des frais spécifiques pour les étudiants Inter'Val LICenSE**
- 4. Approbation du dossier de demande d'accréditation pour délivrer le CLES**
- 5. Approbation des tarifs de formation continue relatifs aux formations non accréditées**
- 6. Approbation des parcours de BUT**
- 7. Questions diverses**

- Délibérations -

Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 18 mars 2021

Le projet de relevé de décisions de la séance de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 18 mars 2021 transmis avec la convocation n'appelle aucune demande de modification.

Le relevé de décisions de la séance de la CFVU du 18 mars 2021 est soumis au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	24
Membres représentés	4
Nombre de votants	28
Voix favorables	28
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés, le relevé de décisions de la séance de la CFVU du 18 mars 2021.

- 1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante**
- 2. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 18 mars 2021**
- 3. Approbation des frais spécifiques pour les étudiants Inter'Val LICenSE**
→ Présenté par Philippe GIROUD et Sylvie FAURE
- 4. Approbation du dossier de demande d'accréditation pour délivrer le CLES**
- 5. Approbation des tarifs de formation continue relatifs aux formations non accréditées**
- 6. Approbation des parcours de BUT**
- 7. Questions diverses**

FRAIS SPÉCIFIQUES POUR LES ÉTUDIANTS INTER'VAL

**INSCRITS DANS LA FORMATION LICENSE
UFR STAPS**



Sylvie Faure, directrice LICenSE, UFR STAPS

Philippe Giroud, directeur du Service des Publics à Besoins Spécifiques

Frais spécifiques pour les étudiants Inter'Val inscrits dans la formation LICenSE, UFR STAPS

Inter'Val : un dispositif d'accompagnement permettant une scolarité asynchrone, à distance et personnalisée, pour les spécialistes de sport d'hiver de très haut niveau

2018-19 : mise en place de « LICenSE », licence STAPS hybride destinée aux étudiants en STAPS bénéficiaires d'un statut particulier

Les étudiants Inter'Val de STAPS sont dorénavant inscrits dans LICenSE

LICenSE : des aménagements utiles et nécessaires aux étudiants Inter'Val, mais pas suffisants : nécessité d'ajouter des aménagements complémentaires pour ces étudiants

En conséquence : modification du coût ECTS pour les étudiants Inter'Val de LICenSE

Gwenaël DELAVAL : La bourse de 900 € attribuée par l'Agence nationale du sport (ANS) couvrirait quasiment le coût de 1 050 €. Cette bourse est-elle bien destinée à couvrir ce coût ?

Philippe GIROUD : L'ANS accompagne les sportifs de haut niveau dans le cadre de trois missions : le volet sportif, le volet sanitaire et le volet formation. Cette bourse est fléchée sur les aspects de formation. Les étudiants peuvent bénéficier de bourses supplémentaires par rapport à leur projet sportif ou au suivi de leur santé. Cette bourse n'est pas globale, elle est spécifique à la formation, et le fait de l'utiliser pour Inter'Val ne prive pas les étudiants d'autre chose au niveau sportif.

- Délibérations -

Approbation des frais spécifiques pour les étudiants Inter'Val LICenSE

Les frais spécifiques pour les étudiants Inter'Val LICenSE sont soumis au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	24
Membres représentés	4
Nombre de votants	28
Voix favorables	27
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	1

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, les frais spécifiques pour les étudiants Inter'Val LICenSE.

- 1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante**
- 2. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 18 mars 2021**
- 3. Approbation des frais spécifiques pour les étudiants Inter'Val LICenSE**
- 4. Approbation du dossier de demande d'accréditation pour délivrer le CLES**
→ Présenté par Gérard DAHAN et Catherine FELCE
- 5. Approbation des tarifs de formation continue relatifs aux formations non accréditées**
- 6. Approbation des parcours de BUT**
- 7. Questions diverses**

Renouvellement d'accréditation de l'UGA comme centre CLES

Gérard Dahan
Catherine Felce (représentant Katia
Bernardon de Oliveira)



Qui sommes-nous?

- **Le pôle et centre CLES local, à distinguer de la Coordination Nationale (CN).**
- **Historique : U. Stendhal > UGA 2016-2020 > UGA 2020.**
 - Les “Mères fondatrices”. Création de la CN et du centre CLES local.
 - Gestion du centre CLES local par deux enseignants et une gestionnaire de scolarité (volant administratif) nommés au moment de la fusion de 2016.
 - Équipe de 5 enseignants + une gestionnaire de scolarité qui assure l'ensemble des tâches administratives.

Notre demande d'accréditation

- **Les centres CLES doivent obtenir tous les 5 ans une accréditation du Ministère (MESRI).**
- **La procédure engage l'université et passe nécessairement par une validation de la CFVU.**
- **Au travers du dossier d'accréditation, le MESRI :**
 - vérifie que l'équipe locale est compétente pour faire passer les certifications,
 - évalue l'impact de cette certification sur les formations en langues.

Spécificités du CLES

- **Une offre certificative qui couvre plusieurs langues (anglais & un éventail d'autres langues).**
- **Coût abordable pour les étudiants par rapport à des certifications commerciales.**
- **Des sujets élaborés par des enseignants et des didacticiens impliqués dans les formations.**
- **Un cadre évaluatif adossé aux préconisations européennes (réseau NULTE) et qui accorde une place significative à l'interaction orale.**

Apport du CLES à nos formations

- **Un véritable complément au diplôme.**
 - B1/B2/C1 : effet bénéfique de la certification sur les formations.
 - C1 : en accord avec les spécialités des candidats.
- **Une reconnaissance internationale et un tremplin pour la mobilité.**
- **Une valorisation professionnelle des compétences en langues.**
 - Sujets basés sur un scénario réaliste (perspective actionnelle).
 - Une mise en valeur de l'interaction orale (cadre de négociation).
 - Déclinaison possible dans des compétences professionnelles (compétences langagières, disciplinaires et communicationnelles).

Une dynamique de développement à l'UGA

- **Formation tous les ans de nouveaux évaluateurs accrédités dans les langues proposées.**
- **Implantation progressive dans les composantes :**
 - Service des langues (Grenoble, Valence), IUT de Valence, Faculté de droit.
- **Convention avec le Rectorat de Grenoble avec une formation /certification à destination d'enseignants de DNL (classes européennes).**

En conclusion

Un élément incontournable d'une politique des langues à l'UGA:

- **Une certification multilingue (9 langues).**
- **Une validation de tous les savoir-faire langagiers.**
- **Un effet bénéfique sur les formations en langue de communication.**
- **Une certification du SERVICE PUBLIC : « cLES ».**

Séverin CONSTANT-MARMILLON : Pourriez-vous apporter des précisions au sujet de NULTE ? Quid de l'opposition de la CFVU à la certification ?

Yves BARDIERE : Network of University Language Testers in Europe (NULTE) est un réseau qui a été officialisé en 2018 lors du congrès de la Confédération Européenne des Centres de Langues de l'Enseignement Supérieur (CercleS). Les signataires de ce réseau se sont engagés à reconnaître mutuellement leurs certifications en termes de démarche de qualité. Cette reconnaissance européenne du CLES met en réseau environ 250 universités européennes. NULTE ouvre un nouvel espace de recherche scientifique au niveau international qui permettra à chaque système de certification de bénéficier des avancées réalisées par les autres partenaires. Nous pouvons actuellement le constater avec la mise en place de nouveaux formats C1 et B2. Ce sont des certifications non privées, toutes mises au service de l'intérêt public, qui sont appuyées par des comités scientifiques – le plus important étant celui du CLES.

David DECHENAUD : Le ministère a assuré que pour l'année universitaire en cours, l'absence de certification par LanguageCert n'empêcherait pas la délivrance du diplôme. J'avais bien entendu transmis la délibération de la CFVU. L'UGA, comme 80 autres universités, a informé le ministère du fait qu'elle ne mettrait pas en œuvre cette certification langagière en 2020/2021. Pour l'année prochaine, nous avons réaffirmé notre opposition, et sur le fond, et sur les modalités de mise en œuvre envisagées par l'intermédiaire de LanguageCert. Nous attendons que le ministère nous confirme que l'absence de passage de cette certification entre septembre 2021 et juin 2022 ne fera pas obstacle à la délivrance du grade de licence. Si nous pouvons faire sans, nous le ferons. Il ne faut pas que nous mettions les étudiants en difficulté pour postuler en master ou s'insérer professionnellement. La pression des universités reste forte. Le ministère a fait part de manière officieuse de sa volonté de mettre un terme au contrat conclu avec la société LanguageCert. Les procédures

sont en cours mais nous ignorons quand elles aboutiront. Le ministère a également indiqué ne pas abandonner cette exigence de certification langagière pour tous les étudiants souhaitant obtenir le grade de licence. Un système alternatif sera donc mis en place, conduisant à une certification plus sérieuse et plus proche de ce que nous jugeons académiquement utile pour nos diplômes. Ce serait l'opportunité pour le CLES de devenir l'organisme certificateur principal (si ce n'est unique car des certifications internationales sont parfois exigées pour les mobilités des étudiants). L'ambition d'une certification à grande échelle menée par le CLES – qui me semble souhaitable, exige du temps et des moyens. Aucun organisme ne pourra procéder à une certification aussi massive sans l'appui des universités.

Gwenaël DELAVAL : Je pense que nous sommes tous d'accord sur le fait que ce genre de processus demande énormément de moyens. Nous nous tenons à votre disposition pour discuter des moyens de mobilisation, puisque visiblement la discussion avec le ministère ne suffit pas. Nous avons besoin d'une mobilisation plus massive des personnels et des étudiants pour que les moyens soient effectivement mis sur la table. Vous avez indiqué qu'il était prévu de mettre en place une certification de français langue étrangère par le CLES. À l'UGA, cette certification est actuellement faite par le CUEF. Quelle est l'articulation prévue entre le CLES et le CUEF ?

Gérard DAHAN : Le CLES Français langue étrangère (FLE) existe pour l'instant de manière expérimentale au sein de plusieurs universités. Lorsque l'expérimentation aura rendu ses résultats et qu'on généralisera, nous contacterons le CUEF et ferons un avenant pour demander l'accréditation du CLES FLE à Grenoble. Pour l'instant, il n'y a pas d'articulation avec le CUEF.

Yves BARDIERE : Nous avons des rapports étroits avec l'ADCUEFE, mais

effectivement cette articulation n'a pas été prévue pour l'instant parce que la priorité est de mettre en place des sessions CLES FLE expérimentales. Nous avons été handicapés par l'épidémie et ces sessions n'ont pas pu avoir lieu, ni a fortiori être soumises au comité scientifique. Nous reprendrons les liens que nous avons déjà amorcés avec l'ADCUEFE en temps voulu.

Gwenaël DELAVAL : Ceci concerne le niveau national ; quid de l'articulation avec le CUEF de l'UGA ?

Yves BARDIERE : Je m'occupe de ce qui relève du niveau national ; Gérard DAHAN ou Katia BERNARDON DE OLIVEIRA, en charge du CLES local, prendront certainement cette initiative.

David DECHENAUD : La coordination des CUEF et des CLES est une préoccupation nationale qu'il faudra décliner localement.

Gérard DAHAN : Nous avons des échanges informels étant donné qu'il n'y a pas de projet immédiat à organiser dans le cadre des sessions CLES à Grenoble. Dès que la coordination sera mise en place avec le CUEF, nous reviendrons vers vous pour l'adoption d'un avenant au dossier d'accréditation présenté aujourd'hui.

Catherine FELCE : L'articulation se fera sans doute en suggérant aux enseignants de FLE du CUEF de participer aux formations d'évaluateurs. Ce serait un premier pont pour les associer à cette certification CLES.

Gwenaël DELAVAL : Le SDL compte beaucoup d'enseignants contractuels, en CDI ou en CDD. Cette demande d'accréditation repose donc sur des enseignants précaires, dont le renouvellement de contrat est incertain. De plus, le SDL recourt de manière significative aux vacataires. Pourriez-vous rappeler le nombre de vacataires du SDL ? Est-il prévu de faire appel à des vacataires pour le CLES ? La Présidence de

l'UGA prévoit-elle un processus de déprécarisation de cette population enseignante particulière ?

Gérard DAHAN : Les enseignants vacataires du SDL, dont je ne suis pas en mesure d'indiquer le nombre, sont souvent issus de l'enseignement secondaire, donc pas nécessairement dans une grande précarité. Ils sont heureux de participer à la validation des tests, à l'organisation des sessions et à l'évaluation ; cela apporte beaucoup de choses positives dans leur carrière, y compris lorsqu'il s'agit de se faire recruter comme PRAG ou PRCE dans une université. Dans chacune des langues, un enseignant titulaire du SDL représente le squelette de l'équipe évaluatrice. Le SDL compte cette année moins d'enseignants vacataires que les années précédentes.

Catherine FELCE : Toutes les personnes impliquées ont des heures d'enseignement et sont en poste, que ce soit en tant que vacataire, contractuel, PRAG ou MCF. Les évaluateurs qui interviennent au moment du processus de certification ont été accrédités, c'est-à-dire formés.

David DECHENAUD : Il conviendrait d'aborder la question de la déprécarisation avec la Vice-présidence des ressources humaines, ma compétence à l'échelle globale de l'UGA étant limitée sur ce sujet. Un nombre significatif d'emplois de composantes sont financés par l'intermédiaire de la loi ORE, qui a apporté ces dernières années une ressource financière importante à l'établissement, notamment pour inviter les composantes à maintenir leurs capacités d'accueil ou à les développer. Il me semble que 5 ou 6 emplois d'enseignants du SDL sont des emplois contractuels, à la demande de la composante qui formule chaque année des demandes en ce sens. Les fonds qui nous sont transmis dans le cadre de la loi ORE sont à 70 ou 80 % non pérennes. Seuls les fonds pérennes et soclés permettent le recours à des enseignants et des enseignants-chercheurs titulaires ou en CDI. Nous

nous efforçons d'utiliser au maximum cette ressource soclée pour déprécariser les personnels lorsque cela est possible. Cela s'est traduit ces dernières années par la titularisation d'un certain nombre de personnels administratifs. Cette année, deux collègues recrutés depuis plusieurs années sur des fonds ORE auront leurs postes basculés sur l'enveloppe pérenne car un besoin permanent est caractérisé. Nous avons des perspectives d'un peu plus long terme concernant des emplois en STAPS, les crédits du ministère étant progressivement soclés : nous devrions pouvoir basculer des postes contractuels d'enseignants-chercheurs voire d'ATER vers des postes de maîtres de conférences titulaires.

- Délibérations -

Approbation du dossier de demande d'accréditation pour délivrer le CLES

Le dossier de demande d'accréditation pour délivrer le CLES est soumis au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	24
Membres représentés	4
Nombre de votants	28
Voix favorables	28
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés, le dossier de demande d'accréditation pour délivrer le CLES.

- 1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante**
- 2. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 18 mars 2021**
- 3. Approbation des frais spécifiques pour les étudiants Inter'Val LICenSE**
- 4. Approbation du dossier de demande d'accréditation pour délivrer le CLES**
- 5. Approbation des tarifs de formation continue relatifs aux formations non accréditées**
→ Présenté par Marc ODDON
- 6. Approbation des parcours de BUT**
- 7. Questions diverses**

Tarif des formations suivies en formation continue à l'UGA

Marc Oddon,
Vice-Président Formation continue,
Apprentissage et Insertion
professionnelle

Compétences de la CFVU sur les frais de formation des diplômes d'établissement

La **CFVU fixe** désormais les **frais de formation** pour les **diplômes d'établissement** (article 49 des statuts de l'UGA) :

- Lors de la **création de ces diplômes** en CFVU (contenu pédagogique, soutenabilité,...)

Ou

- Si les **tarifs sont modifiés** d'une année sur l'autre

Deux annexes à la délibération :

- Le tableau des diplômes d'établissement concernés par une modification de leurs frais de formation continue **pour la rentrée 2021 (vote CFVU)**
- **Pour mémoire**, les frais de formation des autres diplômes qui restent en vigueur **jusqu'à la fin du contrat actuel (rentrée 2021)**

Compétences de la CFVU sur les frais de formation pour **les diplômes nationaux**

On distingue :

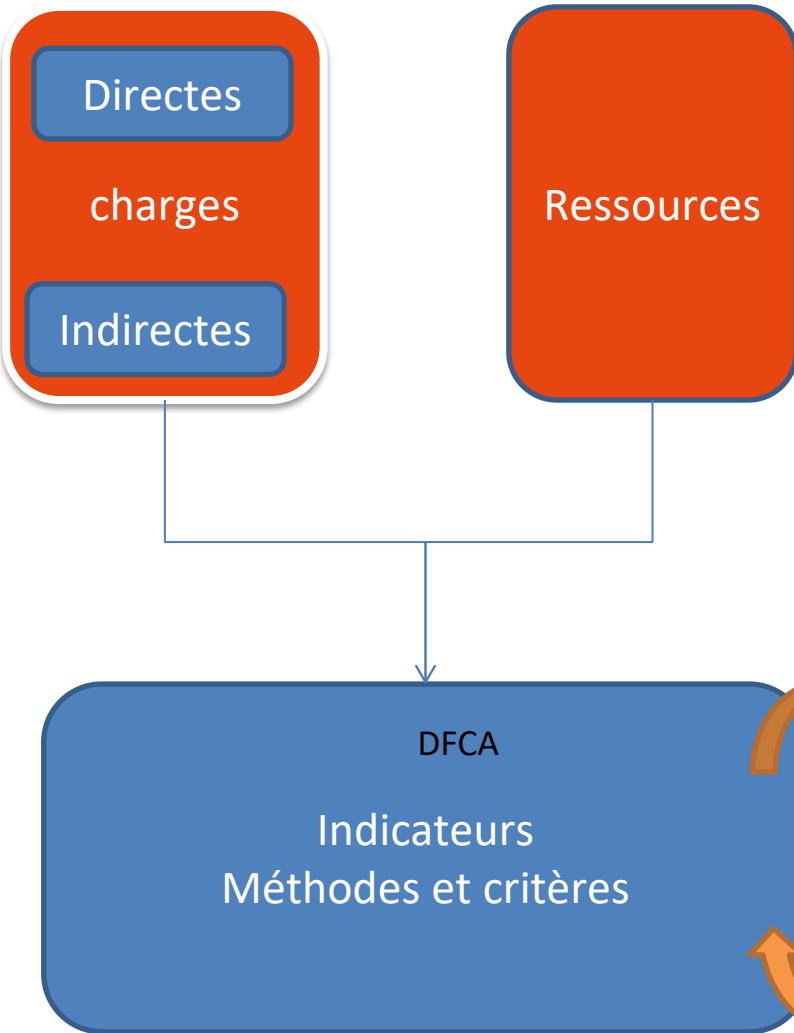
- les droits d'inscriptions définis annuellement par arrêté ministériel (LMD, diplômes d'état,...)
- les frais de formation

Ces frais de formations doivent faire l'objet d'un **avis de la CFVU** avant **validation par le président** de l'université sur la base de la délégation qui lui a été donnée par le CA.

Deux annexes à la délibération pour avis :

- Le tableau des diplômes nationaux concernés par une création/modification de leurs frais de formation continue **pour la rentrée 2020 (vote d'avis de la CFVU)**
- Pour mémoire, les frais de formation des autres diplômes qui restent en vigueur **jusqu'à la fin du contrat actuel (rentrée 2021)**

Principes de tarification



Formations accueillant des publics mixtes FI/FC :

- **Les frais de formation** couvrent les coûts de mise en œuvre de la formation
- Des exonérations de droit existent
- Le régime « Reprise d'Etudes Non financées »,... **article D714-62**

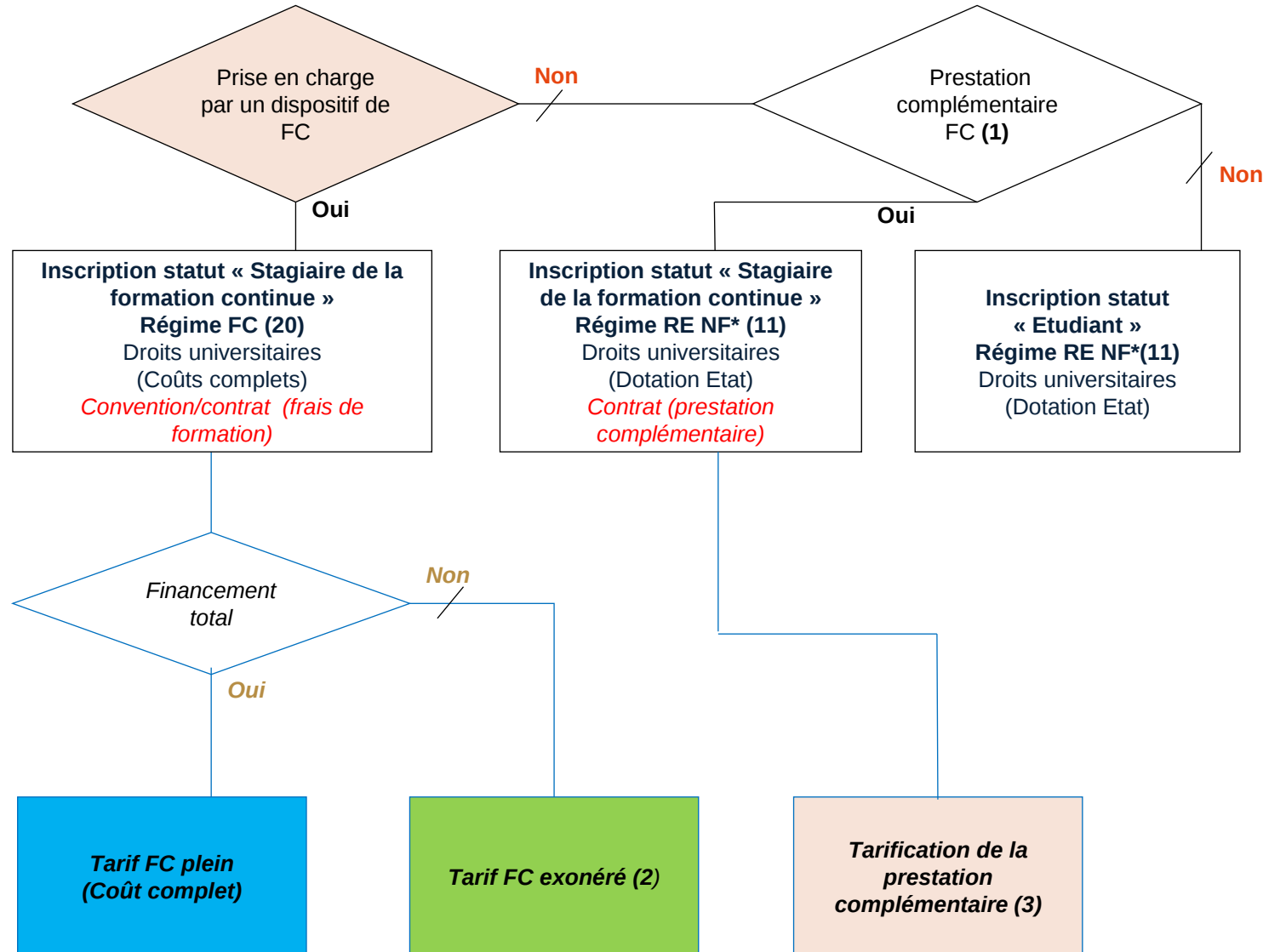
Formations n'accueillant que des publics formation continue

- **Les frais de formation doivent** couvrir les coûts de mise en œuvre de la formation.



Principes de tarification public mixte FI/FC

- (1) Prestations complémentaires :
Suivi administratif
Accompagnement
Mise à niveau...
- (2) Politique générale
d'exonération de
l'établissement et/ou
commission
d'exonération
- (3) Frais de gestion, qui
peuvent varier entre
composantes de
l'université



Importance d'un tarif fixé pour une même formation

1. Assurer clarté, lisibilité, et confiance quant aux prix affichés et au contenu de formation associé,
2. Assurer un affichage cohérent sur la plateforme de la CDC et le financement par le CPF
3. Tenir compte de l'association (coût-valeur-qualité) de la prestation universitaire,
4. Prendre conscience, en tant que personnels de l'université, du coût et de la valeur de l'effort financier porté par la collectivité pour assurer les actions de formation,
5. Indiquer clairement que la formation continue bénéficie de financements particuliers et dédiés

Ceci implique donc la **nécessité d'une politique d'exonération** :

- de droit pour certains publics et partenaires
- par commission d'exonération en fonction de critères ou d'arbres de décision définis

Exonérations possibles

Exonérations de droit :

Sur les **formations mixtes étudiants/ FC** (DUT, licence, licence professionnelle, master, diplôme d'ingénieur)

- tous les **personnels de l'UGA** sont **exonérés** automatiquement des frais de formation.
- **lorsqu'il existe une prise en charge par un organisme public** hors EPIC (Etat, Pôle emploi en tant qu'employeur ou en tant que financeur, établissements publics administratifs, collectivités territoriales et leurs EPCI, associations reconnues d'utilité publique), les frais de formation sont **réduits de 50%**.

Exonérations possibles

Exonération sur conditions de ressources :

L'UGA se dote d'une **commission d'exonération** relative aux publics relevant de la formation continue et compétente sur les **frais de formation**. Une commission est déjà compétente par ailleurs sur les exonérations de droits d'inscription.

Les composantes ou UFR peuvent également se doter d'une commission d'exonération qui leur est propre.

Le candidat peut bénéficier d'une exonération sur conditions de ressources lorsqu'il existe un reste à charge ou dans le cas d'un abandon de formation par un candidat pour un motif indépendant de sa volonté.

Les critères d'exonération reposent sur les conditions de ressources du demandeur et sont formalisés dans un arbre de décision clair et approuvé par la commission, ou, dans les cas plus particuliers, d'un avis individuel de cette même commission.

Vote des tarifs FC

Vote sur la tarification des diplômes d'établissement (modification du tarif par rapport à 2020-2021) :

Composante Service	Libellé du tarif	Tarif FC 20-21	Tarifs FC 21-22	Types de tarif
Chimie-Bio	DU Universite-Entreprise FC	500,00	570,00	Tarif plein
IM2AG	DIU Enseigner l'informatique au Lycée	1663,00	2275,00	Tarif plein
Medecine	DIU techniques avancées en phlebologie exoneration si dispense enseignement	1000,00	1200,00	Tarif plein
Medecine	DU Qualification à l'exercice de medecine generale	8496,00	6996,00	Tarif plein
Medecine	DU Maladie bipolaire nouvelles strategies therapeutiques	1799,50	1800,00	Tarif plein
DFCA	DAEU Sonate	10,00 / heure	1200,00	Tarif plein
DFCA	DAEU EAD COMPLET - Tarif normal	1 070,00	1200,00	Tarif plein
DFCA	DAEU EAD COMPLET - Redoublement - 5,6,7 modules	500,00	600,00	Tarif plein

Vote des tarifs FC

Vote sur la tarification des diplômes d'établissement (modification du tarif par rapport à 2020-2021) :

Composante Service	Libellé du tarif	Tarif FC 20-21	Tarifs FC 21-22	Types de tarif
Droit	EAD DU Certificat d études juridiques RENF	125,00	250,00	Tarif plein
Droit	EAD DU Certificat Etudes juridiques spécialisées RENF	125,00	250,00	Tarif plein
Droit	EAD DU Certificat d études juridiques FC	1200,00	1500,00	Tarif plein
Droit	EAD DU Certificat Etudes juridiques spécialisées FC	1200,00	1500,00	Tarif plein

Vote des tarifs FC

Vote sur la tarification des diplômes d'établissement (Non ouvert en 2020-2021) :

Composante Service	Libellé du tarif	Tarif FC 20-21	Tarifs FC 21-22	Types de tarif
Medecine	DIU Soins palliatifs et accompagnement (A1)	non ouvert	1300,00	Tarif plein
Medecine	DU Physiologie en obstetrique	non ouvert	1560,00	Tarif plein
Pharmacie	DIU Mycologie (A1)	non ouvert	900,00	Tarif plein
Pharmacie	DIU Mycologie (A2)	non ouvert	900,00	Tarif plein

Vote des tarifs FC

Vote sur la tarification des diplômes d'établissement (Création formation) :

Composante Service	Libellé du tarif	Tarif FC 20-21	Tarifs FC 21-22	Types de tarif
Medecine	DIU SSM - Service de sante et Secours Medical des SDIS Aix en Provence		1800,00	Tarif plein
Medecine	DIU SSM - Service de sante et Secours Medical des SDIS Grenoble		1800,00	Tarif plein
Medecine	(CAS 2 : 2 modules + validation DU) DU Evaluation, prevention et techniques de soins en gerontologie		670,00	Tarif plein
Medecine	(CAS 2 - 3 modules + validation DU) DU Gerontologie Clinique - Coordination medicale d'etablissement d'hebergement pour personnes agees dependantes EPHAD		900,00	Tarif plein
Medecine	DU Pedagogie, Enseignement Numerique et Simulation en Sante		1120,00	Tarif plein
Medecine	DIU Insilunothérapie automatisée (tarif exonéré)		1000,00	Tarif plein
Droit	EAD DU Certificat d etudes juridiques RENF redoublement		220,00	Tarif plein
Droit	EAD DU Certificat Etudes juridiques spécialisées RENF redoublement		220,00	Tarif plein

Information des tarifs FC

Information sur la tarification des formations inter/courtes (modification du tarif par rapport à 2020-2021)

:

Composante Service	Type de tarif	Libellé du tarif	Tarif FC 20-21	Tarifs FC 21-22	Types de tarif
SHS	Formation inter/courte	Module court Neuro psychologie de l'enfant (Formation courte)	20,00 l'heure	1015,00 (Module complet)	Tarif plein
IUT1	Formation inter/courte	Module court : Microgrid photovoltaïque : Assurer l'exploitation pour un établissement privé ou public		1000,00	Tarif Plein
IUT2	Frais de gestion et accompagnement	Frais de gestion : DU Etudes Technologiques Internationales (DUETI)		650,00	Tarif plein
IUT2	Frais de gestion et accompagnement	Frais de gestion : L3 Economie Gestion Management Echange		650,00	Tarif plein
Médiat	Accompagnement individuel	Accompagnement projet de formation individuel		86,00	Tarif horaire
Médiat	Accompagnement projet d'établissement	Action d'accompagnement de projet d'établissement		800,00	Tarif plein
Médiat	Certification	Parcours certifié "Signaler les collections en bibliothèques »		110,00	Tarif plein

Information des tarifs FC

Information sur la tarification des formations inter/courtes (modification du tarif par rapport à 2020-2021)

:

Composante Service	Type de tarif	Libellé du tarif	Tarif FC 20-21	Tarifs FC 21-22	Types de tarif
Medecine	Formation inter/courte	Module - Coordination et techniques de soin en EHPAD		360,00	Tarif plein
Medecine	Formation inter/courte	Module - Evaluation Gériatologique et prévention		360,00	Tarif plein
Medecine	Formation inter/courte	Module - Médecine Gériatrique		360,00	Tarif plein
Medecine	Formation inter/courte	Module - Neuro-psychogériatrie		360,00	Tarif plein
Medecine	Formation inter/courte	Module - Parcours de soins et techniques en gériatrie		360,00	Tarif plein
Pharmacie	Formation inter/courte	Initiation Cytometrie en flux (Tarif réservé salariés UGA)		350,00	Tarif plein

Zineb SIMEU-ABAZI : Existe-t-il des tarifs différenciés pour les étudiants extracommunautaires en formation continue ?

Marc ODDON : Non ; nous avons en revanche une politique d'exonération pour les publics sensibles.

David DECHENAUD : L'UGA, dans son périmètre hors CAPM, a depuis plusieurs années une politique consistant à ne pas appliquer les droits différenciés pour les étudiants extracommunautaires, c'est-à-dire à procéder à l'exonération systématique de ces étudiants en formation initiale ou continue.

Zineb SIMEU-ABAZI : Les droits différenciés vont-ils s'appliquer aux étudiants extracommunautaires en prépa Polytech au DLST?

David DECHENAUD : Toutes les composantes, pour tout étudiant en formation initiale en Licence et en Master, n'appliquent que les droits nationaux tels que fixés par l'arrêté pris chaque année, et ne procèdent pas à la tarification différenciée pour les extracommunautaires (le doctorat n'est pas concerné par la législation sur les droits extracommunautaires). Il n'y a donc pas de frais différenciés pour les prépa Polytech. Grenoble INP a voté un système d'exonération sur critères sociaux ; cette CAPM applique la loi sur la différenciation des droits d'inscription mais accueille beaucoup plus d'étudiants extracommunautaires que les CSPM – plus de 10 % de ses effectifs. Il existe également une politique du groupe INP (au-delà de Grenoble) qui consiste à exonérer systématiquement des droits différenciés les étudiants extracommunautaires en prépa. Par ailleurs, Grenoble INP exonère les étudiants inscrits dans des masters co-portés par une CSPM de l'UGA.

Zineb SIMEU-ABAZI : Quelle est la composition de la commission d'exonération ?

Marc ODDON : Concernant le pack 2 (géré par la DFCA), la commission est composée de personnes assurant le suivi technique des dossiers, de représentants de la formation et de moi-même. Nous avons une règle de calcul définie, et la commission peut éventuellement être amenée à faire quelques arbitrages.

Séverin CONSTANT-MARMILLON : Quelles sont les raisons de l'augmentation des tarifs des DU en Droit ?

Marc ODDON : Les supports pédagogiques, auparavant facturés à part, sont inclus dans le tarif.

Jennifer BUYCK : J'ai été assez surprise de remarquer que le tarif de la formation en langue des signes est le plus élevé des tarifs présentés ici. Qu'est-ce qui justifie un tel montant ?

Marc ODDON : La spécialité de la langue des signes nécessite d'embaucher du personnel enseignant. Cette formation comprend un nombre d'heures important en petits groupes. Nous avons un partenariat avec la Région qui donne une subvention non négligeable pour faciliter l'accès à cette formation.

- Délibérations -

Approbation des tarifs de formation continue relatifs aux formations non accréditées

Les tarifs de formation continue relatifs aux formations non accréditées sont soumis au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	23
Membres représentés	5
Nombre de votants	28
Voix favorables	27
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	1

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, les tarifs de formation continue relatifs aux formations non accréditées.

- 1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante**
- 2. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 18 mars 2021**
- 3. Approbation des frais spécifiques pour les étudiants Inter'Val LICenSE**
- 4. Approbation du dossier de demande d'accréditation pour délivrer le CLES**
- 5. Approbation des tarifs de formation continue relatifs aux formations non accréditées**
- 6. Approbation des parcours de BUT**
→ Présenté par Jean-Luc REBOUD et Marc ODDON
- 7. Questions diverses**

Liste des parcours BUT

Marc Oddon VP FCA IP
Jean-Luc Reboud Directeur
IUT1

Spécialités et parcours à l'UGA

Trois IUT (IUT1, IUT2, IUT Valence) réunis en EUT

Les parcours ont été fixés nationalement par mention de BUT, ils sont de trois types :

- **But Type 1** : Gestion des Entreprises et des Administrations, Techniques de Commercialisation, Statistique et Informatique Décisionnelle, Génie Electrique et Informatique Industrielle, Génie Mécanique et Productique, Réseaux et Télécom...
- **But type 2** : Carrières Juridiques, Informatique, Chimie, Génie Civil et Construction Durable, Génie Thermique et Energie, Mesures Physiques, Métiers du Multimédia et de l'Internet...
- **BUT Type 3** : Carrières Sociales, Information Communication...

Enjeux de cohérence de l'offre de formation :

- définition des parcours remplaçant les licences professionnelles existantes dans les IUT
- maintien possible de certaines licences pro suspendues très spécifiques
- travail de cohérence et de partenariats à construire sur les parcours de Lpro existant en UFR
- articulation avec les L3 actuellement accessibles en poursuite post-DUT
- mise en place des passerelles au sein de l'établissement

Un contexte compliqué

Entrée en première année en septembre 2021 des inscrits en parcours BUT
Programmes nationaux de la première année en cours de finalisation (publication pour avril-mai 2021)
Programmes des années 2 et 3 à finaliser (printemps 2022)
Adaptation locale des parcours de 30 % à définir, mais proposition nationale de 100% du BUT 1 pour l'an prochain compte tenu du calendrier.

Des questions compliquées à traiter :

- admission en écoles d'ingénieur en BUT2 ou BUT3, impact sur les cohortes
- articulation BUT3/L3, impact sur les cohortes
- passerelles BTS et admissions, flux, niveau d'entrée, impact sur les cohortes
- cohérence et positionnement Lpro & BUT

Une stratégie qui permet la souplesse :

- des parcours ouverts dès à présent sur parcoursup (indiqués en noir)
- Les parcours susceptibles d'être ouverts dans la suite, notamment en alternance, en fonctions des options qui seront retenues (en bleu)
- et quelques parcours de spécialités non cités car non identifiés par les IUT comme susceptibles d'ouverture à Grenoble dans un avenir proche.

IUT 1 Grenoble	Saint-Martin-d'Hères	Chimie	Analyse, contrôle-qualité, environnement
IUT 1 Grenoble	Saint-Martin-d'Hères	Chimie	Matériaux et produits formulés
IUT 1 Grenoble	Saint-Martin-d'Hères	Génie civil - Construction durable	Travaux Bâtiment
IUT 1 Grenoble	Saint-Martin-d'Hères	Génie civil - Construction durable	Travaux Publics
IUT 1 Grenoble	Saint-Martin-d'Hères	Génie civil - Construction durable	Réhabilitation et amélioration des performances environnementales des bâtiments
IUT 1 Grenoble	Saint-Martin-d'Hères	Génie civil - Construction durable	Bureaux d'études Conception
IUT 1 Grenoble	Saint-Martin-d'Hères	Génie électrique et informatique industrielle	Automatisme et Informatique Industrielle
IUT 1 Grenoble	Saint-Martin-d'Hères	Génie électrique et informatique industrielle	Electricité et maîtrise de l'énergie
IUT 1 Grenoble	Saint-Martin-d'Hères	Génie électrique et informatique industrielle	Electronique et systèmes embarqués
IUT 1 Grenoble	Saint-Martin-d'Hères	Génie mécanique et productique	Simulation numérique et réalité virtuelle
IUT 1 Grenoble	Saint-Martin-d'Hères	Génie mécanique et productique	Innovation pour l'industrie
IUT 1 Grenoble	Saint-Martin-d'Hères	Génie mécanique et productique	Management de process industriel
IUT 1 Grenoble	Saint-Martin-d'Hères	Génie mécanique et productique	Conception et production durable
IUT 1 Grenoble	Saint-Martin-d'Hères	Génie thermique et énergie	Optimisation énergétique pour le bâtiment et l'industrie
IUT 1 Grenoble	Saint-Martin-d'Hères	Génie thermique et énergie	Réalisation des installations énergétiques pour le bâtiment et l'industrie
IUT 1 Grenoble	Saint-Martin-d'Hères	Génie thermique et énergie	Management de l'énergie pour le bâtiment et l'industrie

IUT 1 Grenoble	Saint-Martin-d'Hères	Mesures physiques	Matériaux et contrôles physico-chimiques
IUT 1 Grenoble	Saint-Martin-d'Hères	Mesures physiques	Techniques d'instrumentation
IUT 1 Grenoble	Saint-Martin-d'Hères	Métiers du multimédia et de l'internet	Création numérique
IUT 1 Grenoble	Saint-Martin-d'Hères	Métiers du multimédia et de l'internet	Développement web et dispositifs interactifs
IUT 1 Grenoble	Saint-Martin-d'Hères	Métiers du multimédia et de l'internet	Stratégie de communication numérique et design d'expérience
IUT 1 Grenoble	Saint-Martin-d'Hères	Réseaux et télécommunications	Cybersécurité
IUT 1 Grenoble	Saint-Martin-d'Hères	Réseaux et télécommunications	Développement Système et Cloud
IUT 1 Grenoble	Saint-Martin-d'Hères	Réseaux et télécommunications	Réseaux Opérateurs et Multimédia

IUT 2 Grenoble	Grenoble	Carrières juridiques	Administration et justice
IUT 2 Grenoble	Grenoble	Carrières juridiques	Associations et entreprises
IUT 2 Grenoble	Grenoble	Carrières juridiques	Patrimoine et finance
IUT 2 Grenoble	Grenoble	Carrières sociales	Animation sociale et socioculturelle
IUT 2 Grenoble	Grenoble	Carrières sociales	Assistance sociale
IUT 2 Grenoble	Grenoble	Carrières sociales	Éducation spécialisée
IUT 2 Grenoble	Grenoble	Gestion des entreprises et des administrations	Contrôle de gestion et pilotage de la performance
IUT 2 Grenoble	Grenoble	Gestion des entreprises et des administrations	Gestion comptable, fiscale et financière
IUT 2 Grenoble	Grenoble	Gestion des entreprises et des administrations	Gestion, entrepreneuriat et management d'activités

IUT 2 Grenoble	Grenoble	Information communication	Communication des organisations
IUT 2 Grenoble	Grenoble	Information communication	Information numérique dans les organisations
IUT 2 Grenoble	Grenoble	Information communication	Métiers du livre et du patrimoine
IUT 2 Grenoble	Grenoble	Informatique	Déploiement d'applications communicantes et sécurisées
IUT 2 Grenoble	Grenoble	Informatique	Réalisation d'applications : conception, développement, validation
IUT 2 Grenoble	Grenoble	Statistique et informatique décisionnelle	Sciences des données : exploration et modélisation statistique
IUT 2 Grenoble	Grenoble	Statistique et informatique décisionnelle	Sciences des données : visualisation, conception d'outils décisionnels
IUT 2 Grenoble	Grenoble	Techniques de commercialisation	Business développement et management de la relation client
IUT 2 Grenoble	Grenoble	Techniques de commercialisation	Business international : achat et vente
IUT 2 Grenoble	Grenoble	Techniques de commercialisation	Marketing digital, e-business et entrepreneuriat
IUT 2 Grenoble	Vienne	Gestion des entreprises et des administrations	Gestion comptable, fiscale et financière
IUT 2 Grenoble	Vienne	Gestion des entreprises et des administrations	Gestion, entrepreneuriat et management d'activités

IUT de Valence	Valence	Gestion des entreprises et des administrations	Contrôle de gestion et pilotage de la performance
IUT de Valence	Valence	Gestion des entreprises et des administrations	Gestion comptable, fiscale et financière
IUT de Valence	Valence	Gestion des entreprises et des administrations	Gestion, entrepreneuriat et management d'activités
IUT de Valence	Valence	Gestion des entreprises et des administrations	Gestion et pilotage des ressources humaines
IUT de Valence	Valence	Informatique	Administration, gestion et exploitation des données
IUT de Valence	Valence	Informatique	Réalisation d'applications : conception, développement, validation
IUT de Valence	Valence	Réseaux et télécommunications	Cybersécurité
IUT de Valence	Valence	Réseaux et télécommunications	Pilotage de Projets de Réseaux
IUT de Valence	Valence	Techniques de commercialisation	Business développement et management de la relation client
IUT de Valence	Valence	Techniques de commercialisation	Business international : achat et vente
IUT de Valence	Valence	Techniques de commercialisation	Marketing digital, e-business et entrepreneuriat
IUT de Valence	Valence	Techniques de commercialisation	Marketing et Management du point de vente

Jean BRETON : Les employeurs vont voir arriver sur le marché du travail des personnes ayant obtenu une LP et d'autres un BUT. Y a-t-il un effort de communication à faire pour leur expliquer qu'il existe deux types de diplômes bac+3 technicien supérieur ?

Jean-Luc REBOUD : La LP et le BUT partagent le même arrêté, et la coexistence de deux intitulés de diplôme ne devrait pas poser de question. L'expérience nous montrera comment les employeurs apprécieront les deux types de diplômes. Les intitulés de mention de BUT étant plus généraux que ceux de LP, certains trouveront sûrement des spécialités de LP plus proches de leurs préoccupations. Le BUT donne lieu à l'insertion professionnelle et à la poursuite d'études, alors que le diplôme de LP a très majoritairement pour objectif de favoriser une insertion professionnelle immédiate. Il y aura certainement des clés de lecture à donner, cela se fera progressivement avec l'ensemble de nos partenaires. La communication nationale sur le BUT a lieu par l'intermédiaire du réseau des IUT ; en revanche, celle au sujet des LP, comptant beaucoup plus de mentions et d'acteurs, est presque inexistante.

David DECHENAUD : En termes de grade universitaire, le BUT est une LP, les milieux professionnels vont donc percevoir le BUT comme une LP. Deux questions vont être soulevées : Quelle sera la part des LP intégrées dans un BUT ? Quelles seront les trajectoires de formation possibles ? La LP classique a une vocation marginale de poursuite en master, et la capacité à intégrer la quasi-totalité d'une promotion en milieu professionnel à n+1 est un critère majeur d'évaluation qualitative. Pour le BUT, la poursuite en master ne sera probablement pas la règle de principe, mais ne sera pas aussi exceptionnelle que pour la LP. Nous pourrions éclaircir ce point dans trois ans, avec les premiers diplômés de BUT. L'alternative binaire d'insertion professionnelle ou de poursuite en master ne convient pas à l'EUT de Grenoble qui défend l'entrée en vie

professionnelle et le retour ultérieur en formation.

Jean-Luc REBOUD : L'entrée en master est un enjeu important des discussions sur l'articulation L3/BUT3. Nous avons aujourd'hui beaucoup d'étudiants de DUT qui poursuivent en L3. Au niveau national, la moitié des LP sont portées par des IUT, les autres étant portées par d'autres composantes universitaires. L'arrêté ouvre la possibilité de LP sur 1, 2 ou 3 ans, excepté pour les IUT. La complémentarité de l'offre de formation à l'échelle de l'université est une question qu'il faudra se poser.

Fabienne HANS : Y aura-t-il des passerelles entre les BUT et les licences générales ?

Jean-Luc REBOUD : L'arrêté prévoit des passerelles entrantes et sortantes tous les ans : on peut imaginer une articulation L1/BUT2, BUT1/L2, etc. Les passerelles seront soumises à un jury de recrutement, lequel sera présidé par le directeur de l'IUT s'il s'agit de rentrer dans une des années de BUT. Je ne suis pas convaincu que nous aurons énormément de demandes d'étudiants ayant validé une L1 pour bifurquer vers un BUT, mais il n'y a a priori pas de difficultés réglementaires pour ces passerelles. L'écriture en compétences du diplôme va nous conduire à replacer les diplômes des postulants selon le niveau de compétences pour identifier les logiques de progression, notamment pour l'intégration d'étudiants de BTS en BUT3 si l'on remplace massivement l'offre de LP par la possibilité de rentrer en BUT3. Pour l'instant, nous ne sommes pas prêts pour activer concrètement ces passerelles, mais nous en avons déjà identifié un certain nombre. Concernant les passerelles sortantes, les conditions de recrutement de nos étudiants dans les écoles ne sont pas de notre ressort. Par ailleurs, nous pensons qu'une articulation progressive sur une année entre un BUT3 et une L3 est à approfondir, car cela constitue certainement la transition la plus logique vers une poursuite d'études en master.

- Délibérations -

Approbation des parcours de BUT

Les parcours de BUT sont soumis au vote.
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	23
Membres représentés	6
Nombre de votants	29
Voix favorables	27
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	2

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, les parcours de BUT.

- 1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante**
- 2. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 18 mars 2021**
- 3. Approbation des frais spécifiques pour les étudiants Inter'Val LICenSE**
- 4. Approbation du dossier de demande d'accréditation pour délivrer le CLES**
- 5. Approbation des tarifs de formation continue relatifs aux formations non accréditées**
- 6. Approbation des parcours de BUT**
- 7. Questions diverses**

Gwenaël DELAVAL : Dans le cadre de l'application du processus de réduction d'heures à la Faculté d'Économie, une alerte SST a été déposée par un collectif de responsables pédagogiques faisant état de leur souffrance au travail. À l'heure actuelle, cette alerte n'a reçu aucune réponse de la direction de la composante. Il est de la responsabilité de la Présidence que les processus en cours suite à cette demande de réduction soient respectueux de tous les personnels et que les processus démocratiques dans les composantes se déroulent correctement. La direction de la Faculté d'Économie a mis à l'ordre du jour de son conseil de composante un point mentionnant la « remise en cause du travail de la direction ». Est-ce que la Présidence trouve cette mise à l'ordre du jour appropriée dans le contexte de l'alerte et alors même qu'une procédure sur cette alerte est en cours ?

David DECHENAUD : La Présidence n'a pas considéré qu'il était nécessaire ou en son pouvoir de demander à la direction de la Faculté d'Économie de retirer un point de l'ordre du jour de son conseil, s'agissant notamment de difficultés d'ordre institutionnel et de dialogue au sein de cette composante évoquées dans cette alerte. La Présidence a demandé à la direction de la Faculté d'Économie si elle souhaitait maintenir ce point, ce qui a été le cas. Je ne pouvais pas assister à ce conseil qui se tient en même temps que la CFVU, mais le Vice-président en charge des ressources humaines y participe.

Gwenaël DELAVAL : Ma question consistait à savoir si vous trouvez approprié de mettre ce point à l'ordre du jour, avec cette formulation, dans ce contexte d'alerte, et alors même qu'une procédure est en cours.

David DECHENAUD : Je trouve opportun qu'un conseil de composante puisse délibérer sur l'intégralité des sujets que les conseillers jugent bon de mettre à l'ordre du jour. Je pense que l'on peut discuter d'absolument tout dans un conseil d'UFR, y compris de difficultés concernant le

fonctionnement de l'UFR. D'ailleurs, je crois avoir compris en vous lisant que les auteurs de l'alerte SST étaient eux-mêmes à l'origine d'une demande de présentation de ce sujet en CFVU. Nous avons eu un échange ensemble : je m'interrogeais, compte-tenu du contexte, quant à l'opportunité d'évoquer cette question en CFVU et vous m'avez indiqué que vous ne compreniez pas à quel titre il n'était pas possible de discuter dans un conseil central d'une question faisant l'objet d'une alerte en cours ; je serais surpris que de votre point de vue il en aille différemment s'agissant du conseil de l'UFR concernée. Je ne sais pas si en tant que directeur de composante j'aurais formulé le point de cette manière, mais on peut traiter de ce sujet en conseil d'UFR, sauf à ce que les auteurs de l'alerte SST s'y soient opposés.

Gwenaël DELAVAL : Dans le cadre de cette procédure, quelles actions ont été mises en place par la Présidence, notamment de protection des personnels qui ont déposé cette alerte ?

David DECHENAUD : La Présidence a pris immédiatement contact avec la direction de la Faculté d'Économie en l'invitant à faire part de ses explications vis-à-vis de cette alerte SST. Le Président lui a proposé une rencontre et lui a demandé de confirmer le respect des règles concernant la nouvelle offre de formation (règles dont nous avons parlé lors de la dernière CFVU). S'agissant de mise en cause d'un mode de fonctionnement interne de cette UFR, la Présidence s'est tenue à la disposition de la direction pour participer à tout conseil ou toute réunion pour laquelle sa présence serait utile.

Gwenaël DELAVAL : Dans cette alerte, il est fait état de demandes de transformation d'heures de cours magistraux (CM) en travaux dirigés (TD) de la part de la direction de la Faculté d'Économie. J'aimerais avoir une confirmation de votre position à ce sujet, et notamment du fait que les maquettes qui seront présentées en CFVU ne comporteront aucune

transformation de ce genre.

David DECHENAUD : Les difficultés que rencontre la Faculté d'Économie s'expriment à l'occasion de la construction des nouvelles maquettes, mais ces difficultés ne sont pas nouvelles ; cette composante a traversé au cours des derniers mois et des dernières années un certain nombre de difficultés institutionnelles, en période de reconstruction de maquettes ou pas, en phase de réduction du volume de la carte de formation ou pas. Plusieurs personnes se sont succédées à la direction de l'UFR dans un délai court ne correspondant pas à la durée ordinaire d'un mandat, et je crois qu'il en a été de même pour certaines responsabilités en dehors du champ de la formation. La Présidence a une sensibilité particulière sur ce sujet, et a conscience que cette composante traverse des difficultés et qu'il convient de l'accompagner autant que possible. La transformation d'un cours à contenu identique, d'un cours magistral vers des travaux dirigés, n'est pas conforme à la réglementation, sauf à ce que l'enseignement considéré ait été faussement qualifié de CM alors qu'il s'agissait avant d'un TD. Il n'y a aucune objection à ce qu'un CM soit remplacé par un TD, à ce qu'un TD soit transformé en CM. Cela arrive régulièrement dans le cadre de la refonte de maquettes ou de la modification de règlements des études (RDE) ; les maquettes évoluent, les enseignements évoluent, la part respective des TD, des TP et des CM change. En revanche, il ne serait pas acceptable qu'une même activité pédagogique, qualifiée de cours magistral soit, à l'occasion d'une modification de RDE, transformée en travaux dirigés dans l'objectif de rémunérer en TD l'organisation qui était le travail d'un CM. Cela est totalement contraire à la législation et aux principes qui sont les nôtres, et nous veillerons donc à ce que ce ne soit pas le cas. Un TD peut devenir un CM et un CM peut devenir un TD si la qualification de l'enseignement dans nos nouvelles maquettes correspond bien au contenu associé et qu'il ne s'agit pas de déguiser un CM en TD pour amoindrir la rémunération.

Gwenaël DELAVAL : Des responsables pédagogiques vous disent que c'est la demande de la direction.

David DECHENAUD : Pour l'instant, les responsables pédagogiques indiquent que les dialogues qui se nouent avec la direction de l'UFR ne sont pas satisfaisants. Aucun ne m'a indiqué qu'on lui demandait de continuer à faire un CM reconnu en heures de TD. Si une telle situation se présente, nous nous opposerons évidemment à cette transformation.

Gwenaël DELAVAL : C'est inscrit dans l'alerte que je vous ai transmise.

David DECHENAUD : Je souhaiterais pouvoir échanger avec les intéressés et/ou la direction de l'UFR pour savoir ce qu'il en est exactement car ce n'est pas l'information qu'on me donne par ailleurs. Un cours magistral qui aurait vocation à être désormais reconnu dans un service d'enseignement en heures TD alors que les modalités d'enseignement seraient identiques ne serait pas conforme à la législation ni à l'idée que nous nous faisons de la reconnaissance du travail des collègues.

Gwenaël DELAVAL : Par ailleurs je me permets de souligner que dans le cadre de la procédure de traitement de cette alerte, la Présidence n'a pris aucun contact avec les signataires de l'alerte.

David DECHENAUD : Tout à fait, la Présidence attendait que la Faculté d'Économie puisse répondre sur le registre aux observations qui étaient formulées par les signataires de cette alerte. Mais je suis à la disposition de tout collègue qui rencontre des difficultés. Ici, les difficultés pointées par les signataires de l'alerte sont essentiellement liées au mode de fonctionnement interne de l'UFR, c'est-à-dire la manière dont les décisions sont prises, discutées et mises en œuvre. Nous allons vérifier la manière dont les décisions sont prises, la manière d'associer les responsables pédagogiques, et le fonctionnement du Conseil de l'UFR. S'il

y a une quelconque irrégularité dans la manière dont les décisions sont prises, on ne manquera pas de demander à la direction de la Faculté d'Économie d'y remédier. Ces difficultés ont déjà été rencontrées en dehors du contexte actuel, notre attention est donc particulièrement soutenue.

Jennifer BUYCK : Nous avons parlé dans plusieurs instances de l'accès aux listes de diffusion pour les associations étudiantes et doctorantes : où en est-on ? Il nous semble qu'il s'agissait d'un engagement de l'établissement. Par ailleurs, les collègues entendent de façon récurrente une rumeur selon laquelle la licence Sciences pour la santé, en préparation depuis deux ans, ne serait pas ou plus soutenue par la Présidence. Cela génère une forte inquiétude et une incompréhension.

David DECHENAUD : Je me ferai à nouveau le porte-parole des élus de la CFVU auprès de la Présidence au sujet des listes de diffusion car en effet cette question a été posée plusieurs fois. Depuis quelques semaines, un consensus a été trouvé concernant le nombre de messages qu'il sera possible d'envoyer et le dossier est en attente de la validation du Président. Je l'informerai du fait que les élus de la CFVU renouvellent la demande que l'engagement à ce sujet soit concrétisé dans un délai bref. La licence Sciences pour la santé sera bien ouverte l'année prochaine et est affichée sur Parcoursup. Il s'agit d'une Licence Accès Santé (LAS) qui comprend plusieurs parcours. L'un d'entre eux est un parcours de licence classique qui va accueillir 100 places supplémentaires l'année prochaine car nous avons un déficit de places en LAS – l'objectif réglementaire étant d'avoir à terme autant d'étudiants venant de PAS que d'étudiants venant de LAS accédant aux études de santé. Les trois autres parcours de cette licence sont destinés à universitariser les études de santé (études de manipulateur radio, de kiné...) : les étudiants qui aspirent à obtenir un diplôme d'État, vont être également titulaires d'un grade de licence voire d'une licence pour pouvoir poursuivre en master. Ces

formations existeront bien l'année prochaine mais la question qui se pose à notre établissement aujourd'hui est celle des moyens que met l'État à notre disposition pour ouvrir de tels parcours. L'État ne finance pas les 3 parcours dont l'objectif est d'universitariser les études de santé car il considère qu'ils sont financés par les régions (ces formations se déroulant dans des établissements portés par les régions, tels que les IFSI). En réalité, diplômer d'un grade de licence des étudiants supplémentaires a un coût humain de gestion de scolarité, d'accès aux services étudiants, etc. Par ailleurs, l'ambition est également que certains de ces étudiants poursuivent en master. L'État regarde avec intérêt l'expérimentation qui a lieu à Grenoble mais sans y mettre des moyens. L'établissement indique donc qu'il souhaite que l'État s'engage ; les établissements d'enseignement supérieur ne sont pas des prestataires de service que l'État ou les collectivités peuvent solliciter pour faire du travail supplémentaire sans reconnaître ce que cela représente. L'universitarisation se fait également pour les métiers du travail social et du design.

Zineb SIMEU-ABAZI : Les PASS peuvent aussi intégrer la 2^e année de prépa Polytech.

David DECHENAUD : Il existe tout un dispositif de réorientation des étudiants de PASS vers d'autres formations telles que la licence et le PEIPC.

Noémie DUTILLEUL : Le service scolarité de ma composante ne m'a pas donné d'informations claires concernant la valorisation de l'engagement étudiant pour les élus.

David DECHENAUD : Nous pourrions envoyer un message aux élus étudiants indiquant clairement les règles applicables dans notre établissement. Nous pourrions également les rappeler aux UFR.

Thibault RUCHON : Le Sénat a adopté une mesure visant à interdire les prières sur l'intégralité des surfaces de l'université. Je suis choqué car je trouve qu'il s'agit d'une attaque à la diversité des opinions, selon moi primordiale dans le processus scientifique. En tant qu'utilisateur, j'ai eu l'occasion de travailler en TD et CM avec des personnes de plusieurs confessions, pratiquantes ou non, et je n'ai jamais vu quelqu'un prier. Selon moi, il s'agit d'une sorte de chasse aux licornes alors que l'on voit une explosion du nombre d'étudiants faisant la queue à l'aide alimentaire. Est-il possible et pertinent d'avoir une prise de position de l'université sur cette question ?

David DECHENAUD : Je vous propose de m'adresser à la Conférence des présidents d'université (CPU) pour savoir si elle a été amenée à prendre position ou si elle envisage de le faire.

La séance est levée à 18h55.

Annexes

- 1 – Relevé de décisions du 18 mars 2021
- 2 – Frais spécifiques pour les étudiants Inter'Val LICenSE
- 3 – Dossier de demande d'accréditation pour délivrer le CLES
- 4a – Tarifs FC des formations non accréditées : Tarifs modifiés
 - 4b – Ensemble des tarifs
 - 4c – Tarifs inchangés
- 5 – Parcours de BUT

ANNEXE 1

Le relevé de décisions du 18 mars 2021 est
disponible sur le site intranet

ANNEXE 2

FRAIS SPECIFIQUES POUR LES ETUDIANTS INTER'VAL INSCRITS DANS LA FORMATION LICenSE – UFR STAPS

Les étudiants sportifs de haut niveau des fédérations françaises de ski, hockey sur glace, patinage, handisport qui sont inscrits sur les listes ministérielles SHN, bénéficient d'un dispositif d'accompagnement spécifique au sein de l'UGA appelé « Inter'Val ». Ce dispositif permet une scolarité asynchrone, en partie à distance et personnalisée. Le surcoût engendré par la mise en place de ce dispositif est de 800€ pour un étudiant Inter'Val, qui suit chaque année une demi-année d'études. Il reçoit en retour une aide personnalisée de sa fédération d'un montant équivalent.

Par ailleurs, une licence STAPS hybride, « LICenSE », s'est mise en place il y a 3 ans. Elle est destinée aux étudiants bénéficiaires d'un statut particulier. En conséquence, les étudiants Inter'Val de STAPS sont inscrits dans cette formation depuis 3 ans, car les aménagements pédagogiques sont plus nombreux et adaptés à leurs contraintes. Ce format hybride (en grande partie asynchrone et en grande partie à distance) offre :

- des ressources pédagogiques de qualité (partenariat avec plusieurs UFR STAPS) utilisant les nouvelles technologies. LICenSE propose des parcours pédagogiques complets sur plateforme, avec l'utilisation de vidéos spécifiques de cours, des quiz de positionnement, des forums ;
- une flexibilité dans le suivi des études : les TD et régulations sont réalisés à distance (présentiel à distance), les contrôles continus sont placés en fonction des contraintes des étudiants.

Les étudiants « Inter'Val » inscrits dans LICenSE continuent à avancer au rythme d'une demi-année par an. En conséquence, ils ne payent donc plus les frais Inter'Val, mais les frais spécifiques de LICenSE, soit 600€ pour une demi année (20€ par ECTS).

Après 3 ans de fonctionnement, il apparaît que si les aménagements proposés par LICenSE sont utiles et nécessaires aux étudiants « Inter'Val », ils ne sont pas suffisants au regard de leurs contraintes sportives très fortes. Ces étudiants doivent être organisés en sous-groupes restreints et spécifiques au regard de leurs contraintes sportives. Ils doivent bénéficier :

- de régulations spécifiques mises en place pour ces groupes ;
- d'enseignements spécifiques en présentiel, au printemps (temps faible au niveau sportif) ;
- de sessions spéciales d'examen supplémentaires.

La coordination avec les chargés de suivi socio-professionnel des fédérations est plus complexe et très régulière, afin de caler cours, régulations et évaluations.

Il est donc nécessaire d'ajouter et de financer ces aménagements complémentaires pour les étudiants Inter'Val.

En conséquence, notre demande est de passer le coût de l'ECTS LICenSE de 20 à 35€, pour ces étudiants « Inter'Val », afin de financer ces aménagements complémentaires. Une demi-année leur coûterait alors 1050€. Il est à noter que l'Agence Nationale du Sport finance les fédérations sportives concernées ; ces dernières attribuent une bourse d'environ 900€ aux étudiants concernés : au final l'étudiant Inter'Val ne financera quasiment pas ce dispositif.

ANNEXE 3



DOSSIER D'ACCREDITATION DES CENTRES CLES



LOGO DE L'ETABLISSEMENT

ETABLISSEMENT DEMANDEUR
<i>Université Grenoble Alpes</i>
DATE DE LA PRESENTE DEMANDE
<i>08/02/2021</i>

SOMMAIRE

I. Informations générales.....	3
II. Politique des langues de l'établissement	5
1) Place des enseignements de langue pour spécialistes d'autres disciplines dans les cursus	5
2) Structure et/ou organisation d'enseignement des langues pour spécialistes d'autres disciplines	5
3) Politique pédagogique adoptée dans la structure dédiée d'enseignement	6
4) Autres informations pertinentes	6
III. Bilan CLES du quinquennal précédent :	7
1) Politique de certification	7
2) Bilan chiffré du quinquennal précédent :	8
3) Participation au dispositif national CLES	9
4) Ressources mobilisées pour la passation du CLES	12
a) Équipe pédagogique	12
b) Accompagnement et suivi des équipes pédagogiques	14
c) Ressources matérielles mobilisées pour l'organisation des épreuves	14
d) Autres informations sur le fonctionnement de l'équipe CLES	14
e) Quelles mesures sont prises au niveau de la sécurisation des sujets CLES (transmission, stockage, ...) ?	14
5) Activités du Pôle CLES	15
IV. Projet CLES de l'établissement pour le quinquennal 2021-2026.....	16
V. Avis de l'établissement	18

I. INFORMATIONS GENERALES

Suite à la loi E.S.R de juillet 2013, tout établissement doit obtenir une accréditation et non plus une habilitation, pour délivrer le CLES.

Pour les demandes précédentes, remplir la rubrique « habilitation ».

Pour la présente et les futures demandes remplir la rubrique « accréditation ».

DEMANDE D'HABILITATION CLES	NIVEAUX DE CLES	LANGUE(S)
1^{ère} demande d'habilitation (année universitaire 2002/2003)	CLES 1	<i>allemand, anglais, espagnol, italien</i>
	CLES 2	<i>allemand, anglais, espagnol, italien</i>
	CLES 3	-
Dernière demande d'habilitation (année universitaire 2016/2020)	CLES 1	<i>allemand, anglais, arabe, espagnol, grec moderne, italien, polonais, portugais, russe</i>
	CLES 2	<i>allemand, anglais, arabe, espagnol, grec moderne, italien, polonais, portugais, russe</i>
	CLES 3	<i>anglais, espagnol, italien</i>

DEMANDE D'ACCREDITATION CLES	NIVEAUX DE CLES	LANGUE(S)
1^{ère} demande d'accréditation (année universitaire 2021/2025)	CLES B1	<i>allemand, anglais, arabe, espagnol, grec moderne, italien, polonais, portugais, russe, chinois</i>
	CLES B2	<i>allemand, anglais, arabe, espagnol, grec moderne, italien, portugais, russe</i>
	CLES C1	<i>allemand, anglais, arabe, espagnol, italien, portugais, russe</i>

	NOM	COORDONNEES
Établissement	<i>Université Grenoble Alpes</i>	<i>621 avenue Centrale 38400 Saint-Martin-d'Hères</i>
Type (université, école, ...)	<i>Université</i>	
Chef d'établissement	<i>Yassine Lakhnech</i>	<i>presidence-universite@univ-grenoble-alpes.fr 04 57 42 21 42</i>
Pôle CLES de rattachement	<i>Pôle Grenoble-Alpes</i>	<i>cles@univ-grenoble-alpes.fr</i>
Responsable du centre CLES	<i>Katia Bernardon de Oliveira</i>	<i>Maître de Conférences Service Des Langues/LIDILEM katia.bernardon@univ-grenoble-alpes.fr 04 76 82 68 42</i>

ÉTABLISSEMENTS EN CONVENTION CLES			
TYPE D'ETABLISSEMENT (UNIVERSITE, ECOLE, ...)	NOM	COORDONNEES (Adresse postale, adresse mail, n° tél)	NATURE DE LA COLLABORATION
Université	Université Savoie Mont Blanc	27 Rue Marcoz, 73000 Chambéry 04 79 75 85 85	Collaboration interrompue par absence de contact depuis septembre 2016.
Ecole	Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort	7 Avenue du Général de Gaulle, 94700 Maisons- Alfort 01 43 96 71 00	Edition des diplômes.

II. POLITIQUE DES LANGUES DE L'ETABLISSEMENT

1) Place des enseignements de langue pour spécialistes d'autres disciplines dans les cursus

- Langues proposées, de manière obligatoire ou facultative, par cycle d'enseignement

Allemand, anglais, arabe, catalan, chinois, espagnol, grec ancien, grec moderne, hébreu, italien, langue des signes (français), latin, japonais, néerlandais, polonais, portugais, russe, turc.

- Nature des enseignements proposés (langue de communication, langue de spécialité) par cycle d'enseignement

Variable suivant les composantes. Certaines composantes (Faculté de Droit, Faculté d'Economie, Faculté de Pharmacie et des Sciences...) ont une tradition d'enseignement de l'anglais langue de spécialité.

- Nombre d'UE de langue (obligatoire et facultative) par cycle (L, M, D), nombre d'ECTS et volume horaire

Variable suivant les composantes et les formations. L'UGA est un établissement de très grande taille, et de création récente. L'équipe CLES qui prépare ce dossier n'a pas les moyens d'effectuer un recensement permettant de renseigner cette rubrique avec précision.

- Actions spécifiques hors maquette visant à renforcer les compétences définies par le CECRL (stage intensif, atelier de conversation, ...)

Stages intensifs et ateliers de conversation, proposés aux étudiants du site sur la base du volontariat, et à des publics spécifiques dans le cadre de négociations avec les composantes de l'UGA ou des écoles et structures hors UGA.

- Politique d'évaluation des UE de langue : ECTS compensables/non compensables, bonification,

Pas de politique d'évaluation spécifique à l'UGA. L'université respecte la loi, c'est-à-dire qu'il y a de la compensation en licence, et pas en Master. L'offre de bonification présente une décroissance pour des raisons budgétaires.

2) Structure et/ou organisation d'enseignement des langues pour spécialistes d'autres disciplines

- Existence d'une structure (service commun, département, ...) dédiée à l'enseignement des langues pour spécialistes d'autres disciplines

Oui : Service des Langues (sur deux sites : Grenoble et Valence).

- Langues enseignées

Allemand, anglais, arabe, catalan, chinois, espagnol, grec ancien, grec moderne, hébreu, italien, langue des signes (français), latin, japonais, néerlandais, polonais, portugais, russe, turc. Le Français Langue Étrangère est enseigné dans une autre structure, le CUEF (Centre Universitaire d'Études Françaises).

- Personnel rattaché à la structure d'enseignement : nombre, qualité (EC, E, IATS)

Toutes langues confondues : 9 enseignants-chercheurs permanents, 2 ATER, 19 PRAG/PRCE, 27 lecteurs et contractuels (CDI et CDD), 22 IATS. N'oublions pas le recours significatif aux vacataires.

- Modalités d'organisation des enseignements dans la structure d'enseignement (par niveaux de CECRL, par année de cursus, ...)

1) Au Service des Langues, pour toutes les langues enseignées y compris l'anglais (sauf pour STS et sports), l'enseignement se pratique par niveaux de CECRL, sur la base des résultats au test SELF pour les langues dans lequel il existe. 2) Les composantes qui historiquement ne viennent pas de l'ancienne université Grenoble 3 Stendhal, ou même parfois qui sont issues de Grenoble 3 Stendhal mais ont des formations loin du campus principal, organisent l'enseignement de l'anglais en interne plutôt que de faire appel et contribuer au Service des Langues. Elles le font par formation et année de cursus. Quand les promotions sont d'un effectif suffisamment important, il arrive que ces composantes répartissent les étudiants par groupes de niveau (Faculté de droit, ICM, INP...). 3) Le Service des Langues offre des cours, parfois hybrides, en convention interne avec diverses composantes : IAE, INP, cours délocalisés à Phelma pour l'allemand, accueil des étudiants INP de niveau A, paramédical (kiné, infirmière, sage-femme,...), architecture... Offre à distance pour le Master FLES.

3) Politique pédagogique adoptée dans la structure dédiée d'enseignement

- Positionnement des étudiants : nature, modalités, temporalité

Test SELF dans les langues où il est disponible (anglais, chinois, espagnol, italien, japonais). Un autre test de positionnement est utilisé selon la langue. Le test est passé à l'entrée de l'étudiant dans le service (au moment des inscriptions du semestre 1, puis lors de l'inscription des nouveaux arrivants dans les cours de langue au semestre 2) : on évite de surexposer les items. Ensuite, les étudiants suivent la progression de niveau en niveau (d'une année à l'autre).

- Modalités d'enseignement : en présentiel, à distance, hybride

Les cours en présentiel sont privilégiés. Mais en cette période de crise sanitaire, le fait que les étudiants viennent de toutes les composantes de l'université (cf. point 2.4 ci-dessus) oblige à fonctionner à distance jusqu'à ce que tous les étudiants soient de nouveau accueillis sur le campus.

4) Autres informations pertinentes

L'UGA est un immense établissement « expérimental » de création récente, et n'a pas pour le moment de politique des langues. Celle-ci est en cours d'élaboration à un niveau hiérarchique supérieur à celui des auteurs de ce dossier d'accréditation.

III. BILAN CLES DU QUINQUENNAL PRECEDENT :

PERIODE CONCERNEE (DATE DU DERNIER QUINQUENNAL) : 2016-2020

1) Politique de certification

a) BILAN DU PRECEDENT QUINQUENNAL

1) Public visé

(Niveaux de CLES, filières, années de cursus, cursus particuliers, mobilité, accès à certaines formations en particulier en M, validation L, formation continue, etc.)

- a) *Sont visés en premier lieu tous les publics suivant les enseignements de langue au niveau B2, pour le CLES B2. En pratique, là où le CLES était déjà bien établi, dans ce qui était l'université Stendhal avant la fusion, nous trouvons des candidats. Mais là où s'enseigne plutôt la langue de spécialité c'est plus difficile.*
- b) *Les étudiants en Master FLE doivent valider un niveau B2 dans une langue étrangère pour valider leur diplôme de Master. L'équipe pédagogique de ce Master privilégie le CLES.*
- c) *Le service des Relations Internationales privilégie le CLES dans le cadre de la constitution des dossiers Erasmus, même s'il doit respecter les demandes des universités européennes, qui sont autonomes et ont chacune leurs exigences en matière de niveau de langue des étudiants qu'elles accueillent.*
- d) *L'IUT de Valence a essayé et adopté le CLES pour un certain nombre de ses DUT : voir paragraphe ci-dessous.*

2) Politique de certification

(Certification obligatoire, facultative (par type de public et niveau de cursus))

Certification facultative, sauf à l'IUT de Valence, où l'équipe pédagogique a pris l'initiative de mettre le CLES dans les MCC pour des DUT dans les domaines de l'informatique et des télécommunications.

3) Politique tarifaire

(Certification payante, gratuite par type de public)

20 € pour les étudiants inscrits à l'UGA, 60 € pour les extérieurs.

4) Autres certifications proposées par l'établissement

(Nature, niveau, langue, public, effectifs, politique de certification et tarifaire)

1. *TOEFL-IBT, niveau B2 (recommandé). Langue : Anglais. Effectifs : 18 candidats par session (environ 10 sessions par semestre). Publics visés : la certification est publique, tout le monde peut s'inscrire (nous réservons les 6 dernières sessions entre novembre et décembre pour les étudiants de l'UGA). Tarif : 245 Dollars (aucune réduction). Les étudiants passent le TOEFL, la plupart pour les dossiers ERASMUS (départ aux ETATS-UNIS, AUSTRALIE, Nouvelle Zélande).*
2. *TOEIC Listening and Reading. Langue : Anglais. Effectifs : 22 candidats par session (10 sessions au second semestre). Public : Etudiants Faculté d'économie L2 et L3, Pharmacie, Polytech, Iut 1, Faculté de droit. Tarif : 55€ étudiants UGA, 45€ étudiants UGA Boursiers, 85€ Extérieur. Les étudiants passent généralement le TOEIC pour entrer à l'IAE (Institut d'Administration des Entreprises) en L3 ou Master, pour un stage à l'étranger ou pour mettre sur un CV.*
3. *IELTS: Langue anglais. Effectifs: 180 candidats (1 seule session en décembre). Tarif préférentiel 181 € (au lieu de 230 €). Cette certification est aujourd'hui aussi bien positionnée que le TOEFL pour les échanges internationaux.*

4. *Linguaskill (ex-BULATS). Proposé à une cinquantaine de candidats par an par le service de la Formation Continue et de l'Apprentissage. Tarif : 60 €.*

b) POSITIONNEMENT PRE-CLES A compléter si les étudiants sont positionnés en amont de l'inscription CLES	
Nature du positionnement (type, compétence, ...)	<i>Test SELF dans les langues où il est disponible, autre test sinon.</i>
Caractère obligatoire ou non du positionnement	<i>Positionnement obligatoire. Quand le CLES B2 ne proposait que deux résultats : B2 obtenu, B2 non obtenu, nous demandions au moins 3 résultats B2 au test SELF. Depuis qu'on peut passer le CLES B2 et obtenir une certification de niveau B1, et également suite aux négociations avec le Service des Relations Internationales, qui utilise le CLES pour compléter des dossiers Erasmus, nous demandons un minimum de 3 résultats B1 pour autoriser l'inscription au CLES B2.</i>

2) Bilan chiffré du quinquennal précédent :

Année universitaire	Date de l'organisation des sessions	Flux d'étudiants (Nombre d'étudiants inscrits et nombre d'étudiants effectivement présents par session, par niveau et par langue)	Taux de réussite par langue et par niveau
2016-17	13 janvier 2017 (anglais B2) 17 mai 2017 (anglais B2) 19 mai 2017 (italien B2)	81 inscrits (73 pour l'anglais B2; 8 pour l'italien B2); 6 absents	39 sur 75 (52 %)
2017-18	17/01/2018 (anglais B2); 19/01/18 (autres langues) 16 mai (anglais B2, 17 mai (anglais C1)	144 inscrits (116 pour l'anglais; 16 pour l'espagnol; 12 pour l'italien); 15 absents	66 sur 129 (51 %)

2018-19	11/01/2019 (anglais C1); 17/01/2019 (anglais B2); 18/01/2019 (autres langues); 15/05/2019 (anglais) 17/05/2019 (autres langues)	307 inscrits (241 anglais B2; 11 anglais C1; 9 pour l'allemand; 6 pour l'arabe; 2 pour le grec moderne B1; 9 pour l'italien; 25 pour l'espagnol et 4 pour le russe); 17 absents	149 réussites au niveau demandé sur 290 (51 %) + 79 B1 via B2
2019-20	09/01/2020 (anglais); 10/01/2020 (autres langues); 15/01/2020 (espagnol B1); 17/09/2020 (anglais); 18/09/2020 (autres langues)	250 inscrits (17 anglais B1; 46 + 128 pour l'anglais B2; 11 anglais C1; 3 pour l'allemand; 5 pour l'italien; 24 espagnol B2; 16 espagnol B1); 24 absents	102 réussites au niveau demandé sur 226 (45 %) + 59 B1 via B2

3) Participation au dispositif national CLES

Préciser le rôle joué par votre établissement au sein de la Coordination nationale CLES

- ☐ **Participation à la Coordination nationale CLES (direction adjointe, comité de pilotage, comité scientifique, responsabilité de pôle, comité de validation)**

Katia Bernardon de Oliveira - responsable du pôle Grenoble Alpes ; membre du comité de pilotage
Gérard Dahan- co-responsable du pôle Grenoble Alpes, responsable du comité de validation anglais B2 et membre du comité de pilotage
Catherine Felce- responsable du comité de validation en allemand
Charikleia Kornilaki- responsable du comité de validation en grec

- ☐ **Participation aux journées de formation CLES (enseignants formateurs, enseignants formés)**

Katia Bernardon de Oliveira- formatrice évaluateurs
Marion Amblard- formatrice évaluateurs
Catherine Felce - formatrice évaluateurs
Gérard Dahan- formateur concepteurs

- ☐ **Participation à la rédaction de documents CLES (si oui, lesquels ?)**

Cahier des charges de conception de sujet; Référentiel pour la nouvelle convention tripartite (annexes); grilles d'évaluation B1 et B2.

- ☐ **Actions mises en place pour promouvoir le CLES (au sein de votre établissement)**

Plaquette, page web locale, affichage, diffusion de différentes informations parmi les enseignants.

- ☐ **Actions mises en place pour promouvoir le CLES à travers la communication de l'établissement**
(par exemple : dans les salons étudiants, auprès des partenaires institutionnels locaux, régionaux, nationaux, dans la cadre de la mobilité étudiante et dans les partenariats internationaux, etc.)

Collaboration avec le service des Relations Internationales de l'UGA dans le cadre de la mobilité étudiante.

- ☐ **Nombre de sujets conçus durant le dernier quinquennal (par langue, par niveau)**

NIVEAU	LANGUE	NOMBRE DE SUJETS CONÇUS	TOTAL PAR NIVEAU	TOTAL
CLES B1	ALLEMAND	0	1	3
	ANGLAIS	0		
	ARABE	0		
	ESPAGNOL	0		
	GREC M.	1		
	ITALIEN	0		
	POLONAIS	0		
	PORTUGAIS	0		
	RUSSE	0		
CLES B2	ALLEMAND	0	2	
	ANGLAIS	1		
	ARABE	0		
	ESPAGNOL	0		
	GREC M.	1		
	ITALIEN	0		
	POLONAIS	0		
	PORTUGAIS	0		
	RUSSE	0		
CLES C1	ALLEMAND	0	0	
	ANGLAIS	0		
	ARABE	0		
	ESPAGNOL	0		
	GREC M.	0		
	ITALIEN	0		
	POLONAIS	0		
	PORTUGAIS	0		
	RUSSE	0		

- ☐ **Rémunérations accordées pour chacune de ces activités**

20 heures TD par sujet, selon les recommandations de la coordination nationale.

☐ **Nombre de sujets tirés par année universitaire durant le dernier quinquennal (par langue, par niveau)**

NIVEAU	LANGUE	2016-2017	2017-2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021 (au 1 ^{er} février)	TOTAL PAR NIVEAU	TOTAL
CLES 1	ALLEMAND	0	0	0	0	1	5	44
	ANGLAIS	0	0	0	0	0		
	ARABE	0	0	1	0	0		
	ESPAGNOL	0	0	0	1	1		
	GREC M.	0	0	1	0	0		
	ITALIEN	0	0	0	0	0		
	POLONAIS	0	0	0	0	0		
	PORTUGAIS	0	0	0	0	0		
	RUSSE	0	0	0	0	0		
CLES 2	ALLEMAND	0	0	2	2	1	33	
	ANGLAIS	2	2	3	4	3		
	ARABE	0	0	1	0	0		
	ESPAGNOL	0	1	1	1	1		
	GREC M.	0	0	0	0	0		
	ITALIEN	1	2	2	2	1		
	POLONAIS	0	0	0	0	0		
	PORTUGAIS	0	0	0	0	0		
	RUSSE	0	0	1	0	0		
CLES 3	ALLEMAND	0	0	0	0	0	6	
	ANGLAIS	?	1	2	1	2		
	ARABE	0	0	0	0	0		
	ESPAGNOL	0	0	0	0	0		
	GREC M.	0	0	0	0	0		
	ITALIEN	0	0	0	0	0		
	POLONAIS	0	0	0	0	0		
	PORTUGAIS	0	0	0	0	0		
	RUSSE	0	0	0	0	0		

☐ **Autres informations**

Depuis janvier 2018, la principale session « autres langues », celle où nous proposons le plus de langues, a lieu en janvier, pour que les résultats puissent être pris en compte dans des dossiers Erasmus.

Pour l'anglais, en plus des sessions « service des langues » nous développons des sessions dans les composantes où nous avons des relais (c'est-à-dire des collègues motivés qui sont parfois en position de mettre le CLES dans les MCC) : IUT de Valence depuis 2017-2018, en fin de S1. Faculté de droit depuis cette année.

4) Ressources mobilisées pour la passation du CLES

a) Équipe pédagogique

NOM	STATUT	LANGUE ENSEIGNEE	DOMAINE DE RECHERCHE (unité de recherche de rattachement)	ACTIVITES AU SEIN DE L'EQUIPE CLES	COORDONNEES PROFESSIONNELLES
BERNARDON DE OLIVEIRA, Katia	MCF	portugais	LIDILEM	Coordinatrice du pôle Grenoble Alpes; Formatrice d'évaluateurs; relectrice de sujets	katia.bernardon@univ-grenoble-alpes.fr
DAHAN, Gérard	PRAG	anglais	Service Des Langues	co-coordonateur du pôle Grenoble Alpes; comité de validation de sujets	gerard.dahan@univ-grenoble-alpes.fr
AMBLARD, Marion	MCF	anglais	ILCEA4	formatrice d'évaluateurs	Marion.Amblard@iut-valence.fr
FELCE, Catherine	MCF	allemand	LIDILEM	formatrice d'évaluateurs, conceptrice de sujets	catherine.felce@univ-grenoble-alpes.fr
SELLES RASTOLDO, Agnès	PRAG	allemand	UFR Langues?	évaluatrice	agnes.rastoldo@univ-grenoble-alpes.fr
LORENZEN, Maren	vacataire	allemand	Service des Langues	évaluatrice	maren.lorenzen@univ-grenoble-alpes.fr
SCHMIDT, Christine	PRAG	allemand	Grenoble INP Phelma	évaluatrice	christine.schmidt@grenoble-inp.fr
CANTAT, EVA	PRAG	espagnol	UFR Langues ILCEA4	évaluatrice	eva.cantat@univ-grenoble-alpes.fr
SORDIA GARCIA, Mayra-Alejandra	contractuelle	espagnol	Service Des Langues	évaluatrice	mayra-alejandra.siordagarcia@univ-grenoble-alpes.fr
NALLET, Thierry	MCF	espagnol	UFR Langues ILCEA4	évaluateur	thierry.nallet@univ-grenoble-alpes.fr
DARNA HEREDIA, Dianelys	PRAG	espagnol	UFR Langues/Service Des Langues	évaluatrice	dianelys.heredia@univ-grenoble-alpes.fr
RAMOS, Delphine	PRAG	anglais	ILCEA4	évaluatrice	delphine.ramos@univ-grenoble-alpes.fr

MAHUZIES, Floriane	PRAG	anglais	Service Des Langues	évaluatrice	floriane.mahuzies@univ-grenoble-alpes.fr
BUCHER, Vincent	MCF	anglais	UFR Langues	évaluateur	vincent.bucher@univ-grenoble-alpes.fr
FRIES, Marie-Hélène	MCF	anglais	ILCEA4	évaluatrice	marie-helene.fries@univ-grenoble-alpes.fr
ALKANKOUNI, Sarah	Contractuelle	anglais	Service Des Langues	évaluatrice	sarah.alkankouni@univ-grenoble-alpes.fr
FOURES, Marc	PRAG	anglais	Service Des Langues	évaluateur	marc.foures@univ-grenoble-alpes.fr
WAGNER, Danielle	Contractuelle	anglais	Service Des Langues	évaluatrice	danielle.wagner@univ-grenoble-alpes.fr
THEVENON, Marie	PRAG	anglais	Service Des Langues	évaluatrice	marie.thevenon@univ-grenoble-alpes.fr
KENNEDY, Richard	PRAG	anglais	Service Des Langues	évaluateur	richard.kennedy@univ-grenoble-alpes.fr
BENEFICE, Claire	PRAG	anglais	Grenoble IAE	évaluatrice	claire.benefice@univ-grenoble-alpes.fr
LAMBERT, Victor	PRAG	anglais	IUT Valence	évaluateur	victor.lambert@iut-valence.fr
TANANT, Katia	PRAG	anglais	IUT Valence	évaluatrice	katia.tanant@univ-grenoble-alpes.fr
METGE, Cécile	PRAG	anglais	IUT Valence	évaluatrice	cecile.metge@univ-grenoble-alpes.fr
LEYRAUD, Alice	contractuelle	anglais	Service Des Langues	évaluatrice	alice.leyraud@univ-grenoble-alpes.fr
BODET, Guillaume	PRAG	anglais	Service Des Langues	évaluateur	guillaume.bodet@univ-grenoble-alpes.fr
WEST, Caroline	PRAG	anglais	Polytech	évaluatrice	caroline.west@univ-grenoble-alpes.fr
PEDELABAT-LARTIGAU, Chloé	PRAG	anglais	Faculté de Droit	évaluatrice	chloe.pedelabat-lartigau@univ-grenoble-alpes.fr
CHANTEUX, Simona	vacataire	grec	Service Des Langues	évaluatrice	simona.chanteux@univ-grenoble-alpes.fr
KORNILAKI, Charikleia	contractuelle	grec	Service Des Langues	évaluatrice, conceptrice de sujets	charikleia.kornilaki@univ-grenoble-alpes.fr
TUZHKOVA FROMENT, Valentina	contractuelle	russe	Service Des Langues	évaluatrice, conceptrice de sujets	valentina.tuzhikova@univ-grenoble-alpes.fr
FRUH, Anna	contractuelle	russe	Grenoble INP	évaluatrice	anna.fruh@grenoble-inp.fr
BALDA-TILLIER,	MCF	arabe	LUHCIE	évaluatrice	monica.balda-tillier@univ-

Monica					grenoble-alpes.fr
TEA, Elena	contractuelle	italien	Service Des Langues	évaluatrice, conceptrice de sujets	elena.tea@univ-grenoble-alpes.fr
BIAGIOTTI, Triscia	lectrice	italien	Service Des Langues	évaluatrice	triscia.biagiotti@univ-grenoble-alpes.fr
DI SILVESTRO, Valentina	contractuelle	italien	Service Des Langues	évaluatrice	valentina.di-silvestro@univ-grenoble-alpes.fr
QUARANTA, Giada	contractuelle	italien	Service Des Langues	évaluatrice	giada.quaranta@univ-grenoble-alpes.fr
BARLETTA, Martina	contractuelle	italien	Service Des Langues	évaluatrice	martina.barletta@univ-grenoble-alpes.fr
DE GIROLAMO, Cristina	contractuelle	italien	Service Des Langues	évaluatrice	cristina.de-girolamo@univ-grenoble-alpes.fr

Tarifs appliqués pour la passation

Nous suivons les recommandations de la coordination nationale (p. ex. 8,25/copie pour le CLES B2).

b) Accompagnement et suivi des équipes pédagogiques

- ☐ Préciser si les membres enseignants de l'équipe pédagogique (correcteurs, examinateurs) ont reçu une formation CLES. Cette formation a-t-elle été dispensée au sein du pôle CLES dont relève l'établissement ?

Depuis 2018, notre établissement organise des sessions de formation d'évaluateurs pour assurer toutes sessions proposées. Et les évaluateurs qui participent aux sessions sont tous accrédités sans exception.

c) Ressources matérielles mobilisées pour l'organisation des épreuves

MATERIEL UTILISE	NOMBRE	LOCAUX DE PASSATION DES EPREUVES
Matériel audio-visuel d'origine dans les salles		Les salles équipées de la Maison des Langues et des Cultures (UGA).
Matériel audio-visuel d'origine dans les salles		Les amphis et salles équipées de l'IUT sur le site de Valence.
Matériel audio-visuel d'origine dans les salles		Les salles équipées de la Faculté de Droit.

d) Autres informations sur le fonctionnement de l'équipe CLES

Depuis l'année 2019-20, les affaires du pôle Grenoble Alpes sont suivies par une équipe de 5 cinq personnes (Gérard Dahan, Katia Bernardon de Oliveira, Catherine Felce, Marie-Hélène Fries et Chloé Pedelabat-Lartigau) qui se réunissent toutes les semaines.

e) Quelles mesures sont prises au niveau de la sécurisation des sujets CLES (transmission, stockage, ...) ?

La coordination nationale dont les bureaux sont au même étage que les nôtres à la Maison des Langues nous traite comme n'importe quel autre centre CLES. Les sujets sont transmis compressés et protégés par un mot de passe, puis confiés au service de reprographie. Une fois imprimés, ils sont

stockés dans une armoire fermée, elle-même dans un bureau fermé. Le jour des épreuves, les candidats et les évaluateurs nous rendent TOUS les documents qui ont été mis à leur disposition.

5) Activités du Pôle CLES

- ☐ **Si l'établissement est siège d'un pôle CLES, préciser les activités réalisées par le coordonnateur de pôle à destination des centres CLES**
(coordination de la politique de certification du pôle, coordination des responsables de centres, participation aux activités de la Coordination Nationale CLES, formation des équipes du CLES, information auprès des équipes pédagogiques et des étudiants, promotion du CLES au sein du pôle, représentation du pôle dans différentes instances, élaboration des statistiques du pôle, remontée des bilans auprès de la Coordination Nationale CLES, présidence de jurys, ...)

L'Université Grenoble Alpes est siège d'un pôle CLES, mais l'autre établissement qui devait faire partie du pôle ne souhaite plus collaborer avec notre établissement malgré les diverses tentatives de reprise de contact. Toutes les activités mentionnées ci-dessus sont réalisées en interne.

IV. PROJET CLES DE L'ETABLISSEMENT POUR LE QUINQUENNAL 2021-2026

1) Public visé

(Niveaux de CLES, filières, années de cursus, cursus particuliers, mobilité, accès à certaines formations en particulier en M, validation L, etc.)

L'équipe CLES envisage de développer la certification avec implication progressive des enseignants dans chacune des composantes. Ce processus a commencé avec deux composantes: l'IUT à Valence et la Faculté de Droit. Il repose sur l'implication forte des collègues motivés et pas encore sur une politique de langues, car cela est en cours d'élaboration (voir le point suivant).

2) Politique de certification

(Certification obligatoire, facultative (par type de public et niveau de cursus))

Le statut de l'UGA étant très particulier et très récent, une politique de langues est en cours d'élaboration dans un groupe de travail auquel l'équipe CLES locale n'a pas été invitée à participer pour l'instant.

3) Politique tarifaire

(Certification payante, gratuite par type de public)

Maintien des tarifs appliqués (20 € pour les étudiants inscrits à l'UGA, 60 € pour les extérieurs) jusqu'à l'élaboration d'une politique de langues et son adoption par le conseil administratif de l'établissement.

4) Autres certifications proposées par l'établissement

(Nature, niveau, langue, public, effectifs, politique de certification et tarifaire)

Sous-réserve d'autres décisions suites à l'adoption d'une politique de langues, l'établissement vise à maintenir les certifications existantes :

1. TOEFL-IBT, niveau B2 (recommandé). Langue : Anglais. Effectifs : 18 Candidats par session (environ 10 Sessions par semestre). Public visées : la certification est publique, tout le monde peut s'inscrire (nous réservons les 6 dernières sessions entre novembre et décembre pour les étudiants de l'UGA). Tarif : 245 Dollars (aucune réduction). Les étudiants passent le TOEFL, la plupart pour les dossiers ERASMUS (départ aux ÉTATS-UNIS, AUSTRALIE, Nouvelle Zélande).
2. TOEIC listening and Reading. Langue : Anglais. Effectifs : 22 candidats par session (10 sessions au second semestre). Public : Faculté d'économie L2 et L3, Pharmacie, Polytech, Iut 1, Faculté de droit. Tarif : 55€ étudiants UGA, 45€ étudiants UGA Boursiers, 85€ Extérieur. Les étudiants passent généralement le TOEIC pour entrer à l'IAE en L3 ou Master, pour un stage à l'étranger ou pour mettre sur un CV.
3. IELTS: Langue anglais. Effectifs: 180 candidats (1 seule session en décembre). Tarif préférentiel 181 € (au lieu de 230 €). Cette certification est aujourd'hui aussi bien positionnée que le TOEFL pour les échanges internationaux.
4. Linguaskill (ex-BULATS). Proposé à une cinquantaine de candidats par an par le service de la Formation Continue et de l'Apprentissage. Tarif: 60 €.

► Auto-évaluation de ce projet (points faibles / points forts / ...) :

Points forts:

- l'implication de notre pôle CLES en allemand et en grec moderne (Catherine Felce coordonne les sujets d'allemand sur le plan national, et Charikleia Kornilaki, pour le grec — nous avons produit deux sujets de grec moderne), mais aussi en russe (Valentina Tuzhikova-Froment est relectrice pour les sujets de russe) et pour la production de sujets en anglais (Gérard Dahan coordonne les sujets d'anglais sur le plan national)

- le fait d'avoir des compétences locales pour l'évaluation en langues à la fois parmi les formateurs CLES (Marion Amblard, Catherine Felce et Katia Bernardon de Oliveira sont formatrices de évaluateurs), mais aussi grâce à INNOVALANGUES et au développement du test de positionnement SELF (Marie-Pierre Jouannaud et d'autres), et également grâce à l'intérêt local des pédagogues de terrain pour la mise en cohérence entre CECRL et évaluation en anglais à l'INP (Sophie Bélanger), en formation continue (Dan Frost) et en STS (Camille Biros, Marie Thévenon, Alice Henderson et Marie-Hélène Fries).
- Points faibles :
 - la difficulté à faire circuler l'info sur le CLES dans l'ensemble du site, en l'absence de "relais du CLES" dans chaque composante, à la fois parmi les enseignants et sur le plan administratif (inscriptions APOGEE).
 - la complexité d'organiser une session par semestre pour les langues autres que l'anglais, pour 7 langues différentes et tout le site.
 - le déficit de "pédagogie du CLES" à l'intention de nos collègues de langues: nous n'avons pas encore rassemblé des exemples concrets montrant l'effet retour du CLES pour notre pédagogie.

V. AVIS DE L'ETABLISSEMENT

(Avis du/de la VP formation et résultats du vote de la Commission de la formation et de la vie universitaire et/ou du Conseil académique sur la demande d'accréditation)

Cliquer ici pour taper du texte.

ANNEXES 4

Tarifs des formations en formation continue de l'Université Grenoble Alpes à compter de 2021

Composante Service	Libellé du tarif	Tarif FC 21-22	Modification	Commentaire
Chimie-Bio	DU Université-Entreprise FC	570,00	Modifié	Augmentation du tarif
IM2AG	DIU Enseigner l'informatique au Lycée	2275,00	Modifié	Sous convention – plus cher car intégration du bloc 0
Médecine	DIU techniques avancées en phlébologie exonération si dispense enseignement	1200,00	Modifié	Augmentation du tarif
Médecine	DU Qualification à l'exercice de médecine générale	6996,00	Modifié	Avant le tarif incluait la formation probatoire à 1 500 €. Ils ont dissocié le tarif de la formation. Le tarif probatoire existe par ailleurs à 1 500 €
Médecine	DU Maladie bipolaire nouvelles stratégies thérapeutiques	1800,00	Modifié	Tarif arrondi
DFCA	DAEU Sonate	1200,00	Modifié	Passage d'un tarif horaire à un tarif plein
DFCA	DAEU EAD COMPLET - Tarif normal	1200,00	Modifié	
DFCA	DAEU EAD COMPLET - Redoublement - 5,6,7 modules	1200,00	Modifié	
Droit	EAD DU Certificat d'études juridiques RENF	250,00	Modifié	
Droit	EAD DU Certificat Etudes juridiques spécialisées RENF	250,00	Modifié	
Droit	EAD DU Certificat d'études juridiques FC	1500,00	Modifié	
Droit	EAD DU Certificat Etudes juridiques spécialisées FC	1500,00	Modifié	
Médecine	DIU Soins palliatifs et accompagnement (A1)	1300,00	Modifié	Non ouvert en 2020-2021
Médecine	DU Physiologie en obstétrique	1560,00	Modifié	Non ouvert en 2020-2021
Pharmacie	DIU Mycologie (A1)	900,00	Modifié	Non ouvert en 2020-2021
Pharmacie	DIU Mycologie (A2)	900,00	Modifié	Non ouvert en 2020-2021
Médecine	DIU SSM - Service de santé et Secours Médical des SDIS Aix en Provence	1800,00	Création	
Médecine	DIU SSM - Service de santé et Secours Médical des SDIS Grenoble	1800,00	Création	
Médecine	(CAS 2 : 2 modules + validation DU) DU Evaluation, prévention et techniques de soins en gériatrie	670,00	Création	
Médecine	(CAS 2 - 3 modules + validation DU) DU Gériatrie Clinique - Coordination médicale d'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes EPHAD	900,00	Création	
Médecine	DU Pédagogie, Enseignement Numérique et Simulation en Santé	1120,00	Création	
Médecine	DIU Insulinothérapie automatisée (tarif exonéré)	1000,00	Création	

[Tapez ici]

Tarifs 2021-2022

[Tapez ici]

Droit	EAD DU Certificat d'études juridiques RENF redoublement	220,00	Création	
Droit	EAD DU Certificat Etudes juridiques spécialisées RENF redoublement	220,00	Création	



Tarifs des formations en formation continue de l'Université Grenoble Alpes à compter de 2021



Composante Service	Libellé du tarif	Tarifs FC 21-22	Types de tarif
ARSH	DU Guide conferencier des musees et des monuments historiques FC	12,50	Tarif horaire
ARSH	DU PhiloPolis : Pratiques du dialogue philosophique dans la cité	1600,00	Tarif plein
Chimie-Bio	DU Universite-Entreprise FC	570,00	Tarif plein
Chimie-Bio	DU Méthode d'étude des milieux naturels - Botanique appliquée	680,00	Tarif plein
Chimie-Bio	DU BioTechCo Grenoble au Liban	1500,00	Tarif plein
DFCA	DAEU EAD COMPLET - Tarif normal	1200,00	Tarif plein
DFCA	DAEU EAD COMPLET - Redoublement - 5,6,7 modules	600,00	Tarif plein
DFCA	DAEU EAD COMPLET - Tarif social	720,00	Tarif plein
DFCA	DAEU Sonate	1200,00	Tarif plein
Droit	DU Carrieres judiciaires RENF	100,00	Tarif plein
Droit	EAD DU Certificat d etudes juridiques RENF	250,00	Tarif plein
Droit	EAD DU Certificat Etudes juridiques spécialisées RENF	250,00	Tarif plein
Droit	DU Criminologie RENF	150,00	Tarif plein
Droit	Diplome de droit français Etudiants en echange RENF	200,00	Tarif plein
Droit	DU College de droit RENF	400,00	Tarif plein
Droit	Diploma in legal studies Etudiants internationaux RENF	1000,00	Tarif plein
Droit	Diploma in legal studies Etudiants internationaux FC	1200,00	Tarif plein
Droit	Diplome de droit français Etudiants en echange FC	1200,00	Tarif plein
Droit	DU Carrieres judiciaires FC	1200,00	Tarif plein
Droit	DU College de droit Année 4 FC	1200,00	Tarif plein
Droit	DU Criminologie FC	1200,00	Tarif plein
Droit	EAD DU Certificat d etudes juridiques FC	1500,00	Tarif plein
Droit	EAD DU Certificat Etudes juridiques spécialisées FC	1500,00	Tarif plein
Droit	EAD DU Certificat d etudes juridiques RENF redoublement	220,00	Tarif plein
Droit	EAD DU Certificat Etudes juridiques spécialisées RENF redoublement	220,00	Tarif plein
IM2AG	DIU Enseigner l'informatique au Lycée	2275,00	Tarif plein
INSPE	DU Promouvoir la motivation et le bien être à l'école : fondements psychologique et application en classe PROMoBE	1050,00	Tarif plein
INSPE	DU Formation Continue Métier Professeur des écoles (CoMèPE)	1950,00	Tarif plein
IUGA	Diplôme d'Université Cartographie, Systèmes d'information géographique et Analyse de données	17,00	Tarif horaire
IUT2	DU Développer des compétences psychosociales (CPS)	17,50	Tarif horaire
IUT2	DU Egalité Femmes/Hommes	19,85	Tarif horaire
LE	DU Formateur en anglais RENF	15,30	Tarif horaire

TARIFS 21-22

Composante Service	Libellé du tarif	Tarifs FC 21-22	Types de tarif
LE	DU Formateur en anglais FC	20,40	Tarif horaire
LE	Redoublement pour soutenance de mémoire et/ou stage pratique	300,00	Tarif plein
LLASIC	DAEU RENF	3,00	Tarif horaire
LLASIC	DAEU	11,00	Tarif horaire
LLASIC	DU FLE presentiel FC RENF	10,00	Tarif horaire
LLASIC	Redoublement pour soutenance de mémoire et/ou stage pratique	300,00	Tarif plein
LLASIC	DU Enseignant formateur de langue des signes française (LSF) RENF	720,00	Tarif plein
LLASIC	DU Enseignant formateur de langue des signes française (LSF) FC	7200,00	Tarif plein
Medecine	DIU techniques avancées en phlebologie exoneration si dispense enseignement	1200,00	Tarif plein
Medecine	DIU Assistance Respiratoire	1500,00	Tarif plein
Medecine	DIU techniques avancées en phlebologie	2000,00	Tarif plein
Medecine	DU Pedagogie, Enseignement Numerique et Simulation en Sante	1500,00	Tarif plein
Medecine	DIU Psychiatrie Legale	1100,00	Tarif plein
Medecine	DIU Accueil des urgences en service de pediatrie	1200,00	Tarif plein
Medecine	DIU Chirurgie du pied et de la cheville	720,00	Tarif plein
Medecine	DIU Colposcopie et pathologie genitale liee a HPV	795,00	Tarif plein
Medecine	DIU Echocardiographie Doppler (A1)	800,00	Tarif plein
Medecine	DIU Pathologie neuro-vasculaire (A2)	800,00	Tarif plein
Medecine	DIU Chirurgie endovasculaire	804,00	Tarif plein
Medecine	DIU Rythmologie et stimulation cardiaque (A2)	900,00	Tarif plein
Medecine	DIU Medecine intensive (A2)	903,00	Tarif plein
Medecine	DIU Medecine de l'obesite	1050,00	Tarif plein
Medecine	DIU Arthroscopie	1056,00	Tarif plein
Medecine	DIU Pathologies Chromosomiques Acquises	1200,00	Tarif plein
Medecine	DU Bases en soins palliatifs	1500,00	Tarif plein
Medecine	DU Sexualite, Contraception et IVG	1508,00	Tarif plein
Medecine	DU Gerontologie Clinique - Coordination medicale d'etablissement d'hebergement pour personnes agees dependantes EPHAD	1575,00	Tarif plein
Medecine	DU Art therapie	1836,00	Tarif plein
Medecine	DIU Construction et coordination parcours de sante	2300,00	Tarif plein
Medecine	DIU SSM - Service de sante et Secours Medical des SDIS Aix en Provence	1800,00	Tarif plein
Medecine	DIU SSM - Service de sante et Secours Medical des SDIS Grenoble	1800,00	Tarif plein
Medecine	(CAS 2 - 3 modules + validation DU) DU Gerontologie Clinique - Coo	900,00	Tarif plein
Medecine	DIU Insilunothérapie automatisée	2000,00	Tarif plein
Medecine	DIU Insilunothérapie automatisée (exonération auto financement)	1000,00	Tarif plein
Medecine	DIU Soins palliatifs et accompagnement (A1)	1300,00	Tarif plein

TARIFS 21-22

Composante Service	Libellé du tarif	Tarifs FC 21-22	Types de tarif
Medecine	DIU Mecanique et techniques obstetricales	1500,00	Tarif plein
Medecine	DIU Traumatologie viscerale	1560,00	Tarif plein
Medecine	DU Physiologie en obstetrique	1560,00	Tarif plein
Medecine	DIU Pathologie de l'appareil locomoteur liee à la pratique du sport	700,00	Tarif plein
Medecine	DIU Echocardiographie doppler (A2)	800,00	Tarif plein
Medecine	DIU Pathologie neuro-vasculaire (A1)	800,00	Tarif plein
Medecine	DIU Urgences et soins intensifs cardiologiques	840,00	Tarif plein
Medecine	DIU Exploration reeducation des troubles de l equilibre	900,00	Tarif plein
Medecine	DIU Medecine foetale	900,00	Tarif plein
Medecine	DIU Rythmologie et stimulation cardiaque (A1)	900,00	Tarif plein
Medecine	DIU Prevention du tabagisme	901,00	Tarif plein
Medecine	DIU Le sommeil et sa pathologie	903,00	Tarif plein
Medecine	DIU Medecine intensive (A1)	903,00	Tarif plein
Medecine	DIU Medecine intensive (A2)	903,00	Tarif plein
Medecine	DIU Neuro reanimation	904,00	Tarif plein
Medecine	DU Qualification à l exercice de medecine generale	6996,00	Tarif plein
Medecine	DIU Hypertension arterielle, risque cardiovasculaire et renal	924,00	Tarif plein
Medecine	DIU Tabacologie et aide au sevrage tabagique	960,00	Tarif plein
Medecine	DIU Formation des professionnels de sante à la prise en charge de la douleur	1008,00	Tarif plein
Medecine	DIU Radiologie interventionnelle en cancerologie	1068,00	Tarif plein
Medecine	DIU Prise en charge des traumatismes severes	1088,00	Tarif plein
Medecine	DIU Pratiques addictives	1100,00	Tarif plein
Medecine	DIU Nutrition clinique et metabolisme	1200,00	Tarif plein
Medecine	DIU Regarde : Echographie et de rhumatologie interventionnelle avec guidage radioscopique ou echographique	1261,00	Tarif plein
Medecine	DIU Gestion des risques en sante	1296,00	Tarif plein
Medecine	DU Plaies et cicatrisation	1296,00	Tarif plein
Medecine	DIU Medecine de reeducation (A1)	1300,00	Tarif plein
Medecine	DIU Medecine de reeducation (A2)	1300,00	Tarif plein
Medecine	DIU Pathologie chirurgicale du genou	1300,00	Tarif plein
Medecine	DU Evaluation, prevention et techniques de soins en gerontologie	1307,00	Tarif plein
Medecine	DIU Medecine d urgence en montagne (A1)	1350,00	Tarif plein
Medecine	DIU Medecine d urgence en montagne (A2)	1350,00	Tarif plein
Medecine	DU Therapeutiques anti-infectieuses	1355,00	Tarif plein
Medecine	DIU Reeducation - appareillage en chirurgie de la main	1380,00	Tarif plein
Medecine	DIU Posturologie clinique	1400,00	Tarif plein

TARIFS 21-22

Composante Service	Libellé du tarif	Tarifs FC 21-22	Types de tarif
Medecine	DIU Approche intégrative des troubles des conduites alimentaires (TCA) chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte.	1400,00	Tarif plein
Medecine	DU Traumatologie à l'usage de l'urgentiste	1452,00	Tarif plein
Medecine	DIU Qualification à l'exercice de medecine generale (probatoire)	1500,00	Tarif plein
Medecine	DU Echoscopie (echographie) pratique pour l'urgentiste	1500,00	Tarif plein
Medecine	DIU Gestion pluridisciplinaire de la maladie de Parkinson	1508,00	Tarif plein
Medecine	DU Therapies complementaires (ThC) : place en cancerologie et face aux maladies chroniques	1560,00	Tarif plein
Medecine	DU Sante, solidarite, precarite	1584,00	Tarif plein
Medecine	DIU Prise en charge des violences faites aux femmes, vers la bientraitance	1700,00	Tarif plein
Medecine	DIU Infectiologie du sujet age	1701,00	Tarif plein
Medecine	DIU Pratiques medicales en sante au travail pour la formation des collaborateurs medecins (A3)	1799,00	Tarif plein
Medecine	DIU Pratiques medicales en sante au travail pour la formation des collaborateurs medecins (A4)	1799,00	Tarif plein
Medecine	DU Maladie bipolaire nouvelles strategies therapeutiques	1800,00	Tarif plein
Medecine	DIU Reflexion ethique et philosophique en sante	1900,00	Tarif plein
Medecine	DU Soins infirmiers en medecine d urgence	1920,00	Tarif plein
Medecine	DU Hypnose therapeutique et medicale pour les professionnels de sante	1932,00	Tarif plein
Medecine	DIU Infirmier-e en sante au travail	2286,00	Tarif plein
Medecine	DIU Pratiques medicales en sante au travail pour la formation des collaborateurs medecins (A1)	4788,00	Tarif plein
Medecine	DIU Pratiques medicales en sante au travail pour la formation des collaborateurs medecins (A2)	4788,00	Tarif plein
Medecine/Pharmacie	Redoublant	300,00	Tarif plein
Medecine/Pharmacie	Réinscription DU DIU	300,00	Tarif plein
Medecine/Pharmacie	Auditeur libre	170,00	Tarif plein
Médiat	DU assistant bibliothecaire (A2)	645,05	Tarif plein
Médiat	DU assistant bibliothecaire (A1)	809,95	Tarif plein
Médiat	DU assistant bibliothecaire	1455,00	Tarif plein
Pharmacie	DU Thérapeutiques et microbiotes	1200,00	Tarif plein
Pharmacie	DIU Cytometrie	2535,00	Tarif plein
Pharmacie	DIU Mycologie (A1)	900,00	Tarif plein
Pharmacie	DIU Mycologie (A2)	900,00	Tarif plein
Pharmacie	DIU Sante, Dietetique et Physionutrition	1180,00	Tarif plein
Pharmacie	DU Physionutrition Clinique et Biologique	1350,00	Tarif plein
Pharmacie	DU Phytotherapie et Aromatherapie Clinique	1496,00	Tarif plein
Pharmacie	DIU Orthopedie	1517,00	Tarif plein
Pharmacie	DU Pratiques avancees en Pharmacie clinique	1650,00	Tarif plein
Pharmacie	DU Education Therapeutique du Patient	1716,00	Tarif plein
Pharmacie	DU Sterilisation hospitaliere	1850,00	Tarif plein

TARIFS 21-22

Composante Service	Libellé du tarif	Tarifs FC 21-22	Types de tarif
SHS	DIU Management Psychologique des Organisations (MPO)	3600,00	Tarif plein
SHS	DU Psychologie positive RNF	8,00	Tarif horaire
SHS	DU Psychologie positive FC	10,00	Tarif horaire
STAPS	DU Directeur sportif de structure professionnelle de basket-ball	4500,00	Tarif plein
STAPS	DU en trail running	1900,00	Tarif plein

Tarifs des formations en formation continue de l'Université Grenoble Alpes à compter de 2021

Composante Service	Libellé du tarif	Tarifs FC 21-22	Types de tarif
ARSH	DU Guide conférencier des musées et des monuments historiques FC	12,50	Tarif horaire
ARSH	DU PhiloPolis : Pratiques du dialogue philosophique dans la cité	1600,00	Tarif plein
Chimie-Bio	DU Méthode d'étude des milieux naturels - Botanique appliquée	680,00	Tarif plein
Chimie-Bio	DU BioTechCo Grenoble au Liban	1500,00	Tarif plein
DFCA	DAEU RENF	3,00	Tarif horaire
DFCA	DAEU	11,00	Tarif horaire
DFCA	DAEU EAD COMPLET - Tarif social	720,00	Tarif plein
Droit	DU Carrières judiciaires RENF	100,00	Tarif plein
Droit	DU Criminologie RENF	150,00	Tarif plein
Droit	Diplôme de droit français Etudiants en échange RENF	200,00	Tarif plein

Droit	DU Collège de droit RENF	400,00	Tarif plein
Droit	Diploma in legal studies Etudiants internationaux RENF	1000,00	Tarif plein
Droit	Diploma in legal studies Etudiants internationaux FC	1200,00	Tarif plein
Droit	Diplome de droit français Etudiants en echange FC	1200,00	Tarif plein
Droit	DU Carrières judiciaires FC	1200,00	Tarif plein
Droit	DU Collège de droit Année 4 FC	1200,00	Tarif plein
Droit	DU Criminologie FC	1200,00	Tarif plein
INSPE	DU Promouvoir la motivation et le bien être à l'école : fondements psychologique et application en classe PROmoBE	1050,00	Tarif plein
INSPE	DU Formation Continue Métier Professeur des écoles (CoMèPE)	1950,00	Tarif plein
IUGA	Diplôme d'Université Cartographie, Systèmes d'information géographique et Analyse de données	17,00	Tarif horaire
IUT2	DU Développer des compétences psychosociales (CPS)	17,50	Tarif horaire
IUT2	DU Egalité Femmes/Hommes	19,85	Tarif horaire
LE	DU Formateur en anglais RENF	15,30	Tarif horaire
LE	DU Formateur en anglais FC	20,40	Tarif horaire
LE	Redoublement pour soutenance de mémoire et/ou stage pratique	300,00	Tarif plein

LLASIC	DU FLE présentiel FC RENF	10,00	Tarif horaire
LLASIC	Redoublement pour soutenance de mémoire et/ou stage pratique	300,00	Tarif plein
LLASIC	DU Enseignant formateur de langue des signes française (LSF) RENF	720,00	Tarif plein
LLASIC	DU Enseignant formateur de langue des signes française (LSF) FC	7200,00	Tarif plein
Médecine	DIU Assistance Respiratoire	1500,00	Tarif plein
Médecine	DIU techniques avancées en phlébologie	2000,00	Tarif plein
Médecine	DU Pédagogie, Enseignement Numérique et Simulation en Sante	1500,00	Tarif plein
Médecine	DIU Psychiatrie Legale	1100,00	Tarif plein
Médecine	DIU Accueil des urgences en service de pédiatrie	1200,00	Tarif plein
Médecine	DIU Chirurgie du pied et de la cheville	720,00	Tarif plein
Médecine	DIU Colposcopie et pathologie génitale liée a HPV	795,00	Tarif plein
Médecine	DIU Echocardiographie Doppler (A1)	800,00	Tarif plein
Médecine	DIU Pathologie neuro-vasculaire (A2)	800,00	Tarif plein
Médecine	DIU Chirurgie endovasculaire	804,00	Tarif plein
Médecine	DIU Rythmologie et stimulation cardiaque (A2)	900,00	Tarif plein

Médecine	DIU Médecine intensive (A2)	903,00	Tarif plein
Médecine	DIU Médecine de l'obésité	1050,00	Tarif plein
Médecine	DIU Arthroscopie	1056,00	Tarif plein
Médecine	DIU Pathologies Chromosomiques Acquises	1200,00	Tarif plein
Médecine	DU Bases en soins palliatifs	1500,00	Tarif plein
Médecine	DU Sexualité, Contraception et IVG	1508,00	Tarif plein
Médecine	DU Gériatrie Clinique - Coordination médicale d'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes EPHAD	1575,00	Tarif plein
Médecine	DU Art thérapie	1836,00	Tarif plein
Médecine	DIU Construction et coordination parcours de sante	2300,00	Tarif plein
Médecine	DIU Psychiatrie générale	1002,00	Tarif plein
Médecine	DIU Insulinothérapie automatisée	2000,00	Tarif plein
Médecine	DIU Mécanique et techniques obstétricales	1500,00	Tarif plein
Médecine	DIU Traumatologie viscérale	1560,00	Tarif plein
Médecine	DIU Pathologie de l'appareil locomoteur liée à la pratique du sport	700,00	Tarif plein
Médecine	DIU Echocardiographie doppler (A2)	800,00	Tarif plein

Médecine	DIU Pathologie neuro-vasculaire (A1)	800,00	Tarif plein
Médecine	DIU Urgences et soins intensifs cardiologiques	840,00	Tarif plein
Médecine	DIU Exploration rééducation des troubles de l'équilibre	900,00	Tarif plein
Médecine	DIU Medecine foetale	900,00	Tarif plein
Médecine	DIU Rythmologie et stimulation cardiaque (A1)	900,00	Tarif plein
Médecine	DIU Prevention du tabagisme	901,00	Tarif plein
Médecine	DIU Le sommeil et sa pathologie	903,00	Tarif plein
Médecine	DIU Medecine intensive (A1)	903,00	Tarif plein
Médecine	DIU Medecine intensive (A2)	903,00	Tarif plein
Médecine	DIU Neuro reanimation	904,00	Tarif plein
Médecine	DIU Hypertension arterielle, risque cardiovasculaire et renal	924,00	Tarif plein
Médecine	DIU Tabacologie et aide au sevrage tabagique	960,00	Tarif plein
Médecine	DIU Formation des professionnels de santé à la prise en charge de la douleur	1008,00	Tarif plein
Médecine	DIU Radiologie interventionnelle en cancerologie	1068,00	Tarif plein
Médecine	DIU Prise en charge des traumatismes severes	1088,00	Tarif plein

Médecine	DIU Pratiques addictives	1100,00	Tarif plein
Médecine	DIU Nutrition clinique et métabolisme	1200,00	Tarif plein
Médecine	DIU Regarde : Echographie et de rhumatologie interventionnelle avec guidage radioscopique ou échographique	1261,00	Tarif plein
Médecine	DIU Gestion des risques en santé	1296,00	Tarif plein
Médecine	DU Plaies et cicatrisation	1296,00	Tarif plein
Médecine	DIU Médecine de rééducation (A1)	1300,00	Tarif plein
Médecine	DIU Médecine de rééducation (A2)	1300,00	Tarif plein
Médecine	DIU Pathologie chirurgicale du genou	1300,00	Tarif plein
Médecine	DU Evaluation, prévention et techniques de soins en gériatrie	1307,00	Tarif plein
Médecine	DIU Médecine d'urgence en montagne (A1)	1350,00	Tarif plein
Médecine	DIU Médecine d'urgence en montagne (A2)	1350,00	Tarif plein
Médecine	DU Thérapeutiques anti-infectieuses	1355,00	Tarif plein
Médecine	DIU Rééducation - appareillage en chirurgie de la main	1380,00	Tarif plein
Médecine	DIU Posturologie clinique	1400,00	Tarif plein
Médecine	DIU Approche intégrative des troubles des conduites alimentaires (TCA) chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte.	1400,00	Tarif plein

Médecine	DU Traumatologie à l'usage de l'urgentiste	1452,00	Tarif plein
Médecine	DIU Qualification à l'exercice de medecine generale (probatoire)	1500,00	Tarif plein
Médecine	DU Echoscopie (echographie) pratique pour l'urgentiste	1500,00	Tarif plein
Médecine	DIU Gestion pluridisciplinaire de la maladie de Parkinson	1508,00	Tarif plein
Médecine	DU Therapies complementaires (ThC) : place en cancerologie et face aux maladies chroniques	1560,00	Tarif plein
Médecine	DU Sante, solidarite, precarite	1584,00	Tarif plein
Médecine	DIU Prise en charge des violences faites aux femmes, vers la bientraitance	1700,00	Tarif plein
Médecine	DIU Infectiologie du sujet age	1701,00	Tarif plein
Médecine	DIU Pratiques medicales en sante au travail pour la formation des collaborateurs medecins (A3)	1799,00	Tarif plein
Médecine	DIU Pratiques medicales en sante au travail pour la formation des collaborateurs medecins (A4)	1799,00	Tarif plein
Médecine	DIU Reflexion ethique et philosophique en sante	1900,00	Tarif plein
Médecine	DU Soins infirmiers en medecine d urgence	1920,00	Tarif plein
Médecine	DU Hypnose therapeutique et medicale pour les professionnels de sante	1932,00	Tarif plein
Médecine	DIU Infirmier-e en sante au travail	2286,00	Tarif plein
Médecine	DIU Pratiques medicales en sante au travail pour la formation des collaborateurs medecins (A1)	4788,00	Tarif plein

Médecine	DIU Pratiques médicales en sante au travail pour la formation des collaborateurs medecins (A2)	4788,00	Tarif plein
Médecine/Pharmacie	Redoublant	300,00	Tarif plein
Médecine/Pharmacie	Réinscription DU DIU	300,00	Tarif plein
Médecine/Pharmacie	Auditeur libre	170,00	Tarif plein
Médiat	DU assistant bibliothecaire (A2)	645,05	Tarif plein
Médiat	DU assistant bibliothecaire (A1)	809,95	Tarif plein
Médiat	DU assistant bibliothecaire	1455,00	Tarif plein
Pharmacie	DU Thérapeutiques et microbiotes	1200,00	Tarif plein
Pharmacie	DIU Cytometrie	2535,00	Tarif plein
Pharmacie	DIU Sante, Dietetique et Physionutrition	1180,00	Tarif plein
Pharmacie	DU Physionutrition Clinique et Biologique	1350,00	Tarif plein
Pharmacie	DU Phytotherapie et Aromatherapie Clinique	1496,00	Tarif plein
Pharmacie	DIU Orthopedie	1517,00	Tarif plein
Pharmacie	DU Pratiques avancees en Pharmacie clinique	1650,00	Tarif plein
Pharmacie	DU Education Therapeutique du Patient	1716,00	Tarif plein

Pharmacie	DU Sterilisation hospitaliere	1850,00	Tarif plein
SHS	DIU Management Psychologique des Organisations (MPO)	3600,00	Tarif plein
SHS	DU Psychologie positive RENF	8,00	Tarif horaire
SHS	DU Psychologie positive FC	10,00	Tarif horaire
STAPS	DU Directeur sportif de structure professionnelle de basket-ball	4500,00	Tarif plein
STAPS	DU en trail running	1900,00	Tarif plein

ANNEXE 5

Listes BUT parcours

IUT	Site	Spécialités	Parcours
IUT 1 Grenoble	Saint-Martin- d'Hères	Chimie	Analyse, contrôle-qualité, environnement
IUT 1 Grenoble	Saint-Martin- d'Hères	Chimie	Matériaux et produits formulés
IUT 1 Grenoble	Saint-Martin- d'Hères	Génie civil - Construction durable	Travaux Bâtiment
IUT 1 Grenoble	Saint-Martin- d'Hères	Génie civil - Construction durable	Travaux Publics
IUT 1 Grenoble	Saint-Martin- d'Hères	Génie civil - Construction durable	Réhabilitation et amélioration des performances environnementales des bâtiments
IUT 1 Grenoble	Saint-Martin- d'Hères	Génie civil - Construction durable	Bureaux d'études Conception
IUT 1 Grenoble	Saint-Martin- d'Hères	Génie électrique et informatique industrielle	Automatisme et Informatique Industrielle
IUT 1 Grenoble	Saint-Martin- d'Hères	Génie électrique et informatique industrielle	Electricité et maîtrise de l'énergie
IUT 1 Grenoble	Saint-Martin- d'Hères	Génie électrique et informatique industrielle	Electronique et systèmes embarqués
IUT 1 Grenoble	Saint-Martin- d'Hères	Génie mécanique et productique	Simulation numérique et réalité virtuelle
IUT 1 Grenoble	Saint-Martin- d'Hères	Génie mécanique et productique	Innovation pour l'industrie
IUT 1 Grenoble	Saint-Martin- d'Hères	Génie mécanique et productique	Management de process industriel
IUT 1 Grenoble	Saint-Martin- d'Hères	Génie mécanique et productique	Conception et production durable
IUT 1 Grenoble	Saint-Martin- d'Hères	Génie thermique et énergie	Optimisation énergétique pour le bâtiment et l'industrie
IUT 1 Grenoble	Saint-Martin- d'Hères	Génie thermique et énergie	Réalisation des installations énergétiques pour le bâtiment et l'industrie
IUT 1 Grenoble	Saint-Martin- d'Hères	Génie thermique et énergie	Management de l'énergie pour le bâtiment et l'industrie
IUT 1 Grenoble	Saint-Martin- d'Hères	Mesures physiques	Matériaux et contrôles physico-chimiques
IUT 1 Grenoble	Saint-Martin- d'Hères	Mesures physiques	Techniques d'instrumentation
IUT 1 Grenoble	Saint-Martin- d'Hères	Métiers du multimédia et de l'internet	Création numérique

IUT	Site	Spécialités	Parcours
IUT 1 Grenoble	Saint-Martin- d'Hères	Métiers du multimédia et de l'internet	Développement web et dispositifs interactifs
IUT 1 Grenoble	Saint-Martin- d'Hères	Métiers du multimédia et de l'internet	Stratégie de communication numérique et design d'expérience
IUT 1 Grenoble	Saint-Martin- d'Hères	Réseaux et télécommunications	Cybersécurité
IUT 1 Grenoble	Saint-Martin- d'Hères	Réseaux et télécommunications	Développement Système et Cloud
IUT 1 Grenoble	Saint-Martin- d'Hères	Réseaux et télécommunications	Réseaux Opérateurs et Multimédia
IUT 2 Grenoble	Grenoble	Carrières juridiques	Administration et justice
IUT 2 Grenoble	Grenoble	Carrières juridiques	Associations et entreprises
IUT 2 Grenoble	Grenoble	Carrières juridiques	Patrimoine et finance
IUT 2 Grenoble	Grenoble	Carrières sociales	Animation sociale et socioculturelle
IUT 2 Grenoble	Grenoble	Carrières sociales	Assistance sociale
IUT 2 Grenoble	Grenoble	Carrières sociales	Éducation spécialisée
IUT 2 Grenoble	Grenoble	Gestion des entreprises et des administrations	Contrôle de gestion et pilotage de la performance
IUT 2 Grenoble	Grenoble	Gestion des entreprises et des administrations	Gestion comptable, fiscale et financière
IUT 2 Grenoble	Grenoble	Gestion des entreprises et des administrations	Gestion, entrepreneuriat et management d'activités
IUT 2 Grenoble	Grenoble	Information communication	Communication des organisations
IUT 2 Grenoble	Grenoble	Information communication	Information numérique dans les organisations
IUT 2 Grenoble	Grenoble	Information communication	Métiers du livre et du patrimoine
IUT 2 Grenoble	Grenoble	Informatique	Déploiement d'applications communicantes et sécurisées
IUT 2 Grenoble	Grenoble	Informatique	Réalisation d'applications : conception, développement, validation
IUT 2 Grenoble	Grenoble	Statistique et informatique décisionnelle	Sciences des données : exploration et modélisation statistique
IUT 2 Grenoble	Grenoble	Statistique et informatique décisionnelle	Sciences des données : visualisation, conception d'outils décisionnels

IUT	Site	Spécialités	Parcours
IUT 2 Grenoble	Grenoble	Techniques de commercialisation	Business développement et management de la relation client
IUT 2 Grenoble	Grenoble	Techniques de commercialisation	Business international : achat et vente
IUT 2 Grenoble	Grenoble	Techniques de commercialisation	Marketing digital, e-business et entrepreneuriat
IUT 2 Grenoble	Vienne	Gestion des entreprises et des administrations	Gestion comptable, fiscale et financière
IUT 2 Grenoble	Vienne	Gestion des entreprises et des administrations	Gestion, entrepreneuriat et management d'activités
IUT de Valence	Valence	Gestion des entreprises et des administrations	Contrôle de gestion et pilotage de la performance
IUT de Valence	Valence	Gestion des entreprises et des administrations	Gestion comptable, fiscale et financière
IUT de Valence	Valence	Gestion des entreprises et des administrations	Gestion, entrepreneuriat et management d'activités
IUT de Valence	Valence	Gestion des entreprises et des administrations	Gestion et pilotage des ressources humaines
IUT de Valence	Valence	Informatique	Administration, gestion et exploitation des données
IUT de Valence	Valence	Informatique	Réalisation d'applications : conception, développement, validation
IUT de Valence	Valence	Réseaux et télécommunications	Cybersécurité
IUT de Valence	Valence	Réseaux et télécommunications	Pilotage de Projets de Réseaux
IUT de Valence	Valence	Techniques de commercialisation	Business développement et management de la relation client
IUT de Valence	Valence	Techniques de commercialisation	Business international : achat et vente
IUT de Valence	Valence	Techniques de commercialisation	Marketing digital, e-business et entrepreneuriat
IUT de Valence	Valence	Techniques de commercialisation	Marketing et Management du point de vente